

FSE Transition-Insertion 2009-2013

Evaluation du projet



Année 2013

Table des matières

• Préface	p. 3 à 4
• Les partenaires initiaux du projet pilote européen Transition-Insertion	p. 5-6
• Les écoles	p. 7 à 11
• Les chiffres - année 2013	p. 12
• Les graphiques : jeunes suivis par le projet Transition-Insertion 2009-2013	p. 13-14
• Les Formes dans l'enseignement secondaire spécialisé	p. 15
• Les Types dans l'enseignement secondaire spécialisé	p. 16
• L'enseignement secondaire spécialisé de forme 2 est organisé en deux phases	p. 17
• L'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 est organisé en trois phases	p. 18
• Les formes - pourcentages en 2013	p. 19
• Les types - pourcentages en 2013	p. 20
• Poursuite de la précédente formation selon la forme et le type	p. 21-22-23
• Jeunes suivis	p. 24
• 2013 Sorties : tableau - détails - analyse	p. 25 à 27
• 2013 Détail des emplois et conventions	p. 28-29
• 2013 Détail des abandons ou sorties inconnues	p. 30
• 2012 Retour sur les emplois ou conventions	p. 31-32
• 2013 Sorties positives et négatives	p. 33
• 2013 Pourcentage évaluation finale	p. 34
• 2010-2011-2012-2013 Comparaison sorties	p. 35
• Lexique	p. 36-37
• Evaluation des Référent(e)s-Coordinateur(trice)s	p. 38
1. Dispositifs mis en place dans le cadre des activités d'accompagnement afin d'assurer aux élèves le passage scolarité-marché du travail	p. 39
1. Intervention dans la construction du projet professionnel des jeunes	p. 39-40-41
2. La manière de les informer sur les réseaux, les structures à mobiliser	p. 42-43
3. Les partenariats que vous mettez en place pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle	p. 44 à 49
4. Leur préparation à la transition de l'école au monde du travail	p. 50 à 55
5. La concertation menée avec les divers acteurs de formation de ces jeunes et l'articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise	p. 56-57
6. La collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet (CPMS, AWIPH, FOREM, etc.)	p. 58 à 63
2. Les facteurs facilitateurs et bloquants, internes et externes à l'établissement pour faciliter nos activités	p. 64 à 68
• Evaluation des Directions des « anciennes » et des « nouvelles » écoles partenaires du projet	p. 69-70
• Evaluation du Comité de Pilotage	p. 71 à 73
• Conclusion	p. 74-75



Préface

Nous voici arrivés au terme de notre projet « Transition - Insertion 2009-2013 ».

Aux cinq écoles d'enseignement spécialisé situées en province de Liège qui avaient démarré le projet, sont venues s'ajouter cinq nouvelles écoles, dont trois en province de Liège et deux en province de Namur.

Au cours de ces années, le travail soutenu réalisé par les Référents-Coordinateurs des différentes écoles et encadré par l'Eweta et la Fetal, a permis de suivre 474 élèves parmi lesquels 88% ont pu trouver une insertion socioprofessionnelle correspondant à leurs capacités.

Au vu des résultats engrangés, nous croyons pouvoir affirmer que cette nouvelle fonction de « Référent-Coordinateur » est nécessaire pour effectuer un véritable travail d'insertion des jeunes sortants de l'enseignement spécialisé. Nous sommes persuadés que cette fonction devrait s'étendre à l'ensemble des écoles d'enseignement spécialisé et pourquoi pas, nous pouvons rêver, à l'ensemble des écoles d'enseignement professionnel.

Vous lirez avec intérêt, dans les premières pages du rapport annuel (cf. p.35), les résultats obtenus auprès des élèves des écoles engagées dans le projet ainsi que la comparaison de ces résultats avec ceux des années précédentes.

Dans la seconde partie, vous lirez le détail du travail réalisé par les Référents-Coordinateurs auprès de leurs élèves, avec les facteurs favorables et d'autres, défavorables.



L'année scolaire 2013-2014 sera une « année de transition » acceptée comme telle par le Fonds Social Européen. En effet, aux différents promoteurs de projets qui s'engagent dans le nouvel appel à projets de l'Europe pour la période 2014-2020, il a été accordé de poursuivre l'action entamée. Si le FSE accepte le nouveau projet, l'année de transition en fera partie. Dans le cas contraire, le projet sera clôturé à la fin de cette année.

Dans ce nouvel appel à projets, l'Eweta ne sera plus « porteur », mais ce sera le CCG qui le sera seul. L'objectif est d'atteindre une quarantaine d'écoles d'enseignement spécialisé réparties sur au moins six « bassins de vie » ; nous sommes déjà à l'heure actuelle à quatre bassins : Liège ; Verviers ; Huy-Waremme et Namur.

L'Eweta sera un partenaire privilégié et financé par le C.C.G. pour poursuivre son travail comme par le passé.

François HUBERT, Président du Comité de Pilotage

Isabelle VANDERMOTEN, Coordinatrice



Les partenaires initiaux du projet pilote européen Transition-Insertion

1. **C.C.G** : promoteur-opérateur du projet
(Centre de Coordination et de Gestion-Enseignement obligatoire
Ministère de la Communauté Française)
Mme Danielle JUNIUS, Chargée de mission C.C.G réseau FWB
M. Farid GAMMAR, Chargé de mission C.C.G réseau Libre

2. **EWETA** : promoteur - opérateur du projet
(Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté)
M. Guy NISSET, Président
Mme Sognia ANGELOZZI, Directrice de l'Eweta
Mme Isabelle VANDERMOTEN, Coordinatrice du projet

3. **AWIPH**
(Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées).
Mme Alice BAUDINE, Administratrice Générale
M. Albert BAIWIR, Cellule de Coordination des Commissions Subrégionales.
M. Benoît NIZET, Responsable Cellule Emploi/Formation au Bureau Régional de Liège
Mme Elisabeth MASSIN, Attachée, Service des Relations Internationales.

- 4-5. **C.S.E.F.**
(Comité Subrégional de l'Emploi et la Formation de Liège et de Verviers)
Mme Agnès HERBIN, Coordinatrice (Verviers) et
Mme Laurence HARDENNE, Chargée de missions (Verviers)
Mme Aïcha EL BAH I IDRISSI, Coordinatrice (Liège)



6. **FETAL**
(Fédération des ETA de la Province de Liège)
Mme Florence PRIGNON, Présidente
M. François HUBERT, Secrétaire Général
7. **FOREM**
M. TERENCE MARQUET, chargé des relations partenariales
8. **AFrAHM** (Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux)
Mme Dominique GILSON, Assistante sociale (Aleur)
9. **C.F.P. AURELIE** (Centre de Formation Professionnelle)
M. François FOGUENNE, Coordinateur pédagogique (Herstal).
10. **Service d'Accompagnement Liégeois, « leTAH »**
Mme Amparo COBO, Directrice
11. **Service d'Accompagnement Verviétois, « Chez Vous »**
M. André LEVEAUX, Directeur
12. **Le CPMS libre 1** de VERVIERS
Mme Anne THOMAS
13. **Le CPMS libre 3** de VERVIERS
M. Dany SMEETS
14. **Centre d'Égalité des Chances à Verviers**



Les écoles

15. **E.P.A.** (Ecole Professionnelle d'Enseignement Spécialisé d'Ans)
Mme Christine THONON, Directrice
Mme Marie-José ALONSO, Référente remplacée par Mlle Elodie HOSSAY

16. **Le CHENEUX** à Amay (Etablissement d'Enseignement Secondaire Spécialisé de la Communauté Française-FWB).
Mme Catherine PRAILLET, Directrice
Madame Tiffany HONAY, Référente
Mme Julie GEORGES, Référente remplacée par Mme Murielle HANSENNE
Mme Sarah LIBION, Référente

17. **Etablissement Saint Edouard** à Spa et à Stoumont (Ecole d'Enseignement Spécialisé)
Mme Christine LINCE, Directrice
Mme Maria CANUETO, Référente
Mme Vincianne SCHOONBROODT, Référente

18. **Centre Scolaire Saint Joseph** à Dolhain (Ecole d'Enseignement Spécialisé)
M. Luc BAWIN, Directeur
Mme Marina BULAT, Référente

19. **E.P.F** à Liège (Ecole Professionnelle de Froidmont).
M. Jacques LIBOIS, Directeur (année scolaire 2012-2013)
M. François JANDRAIN, Directeur (année scolaire 2013-2014)
Mme Marie José ALONSO, Référente remplacée par Mlle Elodie HOSSAY



20. **Les Orchidées** à Hannut (Institut d'Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté Française - FWB)
Mme Josseline PIRAPREZ, Directrice
Mme Brigitte DEGIVE, Référente
21. **L'Envol** à Flémalle (Etablissement d'Enseignement Professionnel Spécialisé de la Communauté Française - FWB)
Mme Bernardine de GOTTAL, Directrice
Mme Lorinda LEJEUNE, Référente
Mme Justine MAES, Référente
22. **Henri Rikir** à Milmort (Etablissement d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française - FWB)
M. Didier NEUFORGE, Directeur
Mme Yasmina CHOUA, Référente
Mlle Madeleine ERPICUM remplacée par M. Guillaume VAN BOUCHAUTE, Référent
23. **Institut Mariette Delahaut** à Jambes (Ecole d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française - FWB).
Mme Françoise BOGAERTS, Directrice
Mme Isabelle GILSON, Référente
24. **E.P.S.I.S. Claire d'Assise** à Bouge (Centre Scolaire Secondaire d'Enseignement Spécialisé)
M. Michel GENDEBIEN, Directeur
Mme Hélène ADAM, Référente
Mme Laurence DOBRANGE, Référente



L'ensemble des partenaires constitue le COMITE d'ACCOMPAGNEMENT du projet.

Celui-ci est l'instance décisionnelle. Il est chargé de donner les orientations du projet, d'en assurer le suivi. Il effectuera son évaluation.

Il veille également au volet financier du projet et à la validation des dépenses des partenaires concernés. Ce comité peut s'élargir à toute institution désireuse d'en partager les démarches et/ou susceptible d'apporter une plus-value au projet.

Il est présidé par le représentant de la FETAL, initiateur du projet.

Ce comité désigne en son sein un COMITE DE SUIVI PEDAGOGIQUE chargé de l'encadrement direct des Référent(e)s-Coordinateur(trice)s.



Les écoles

Ecoles	Abréviations		Formes - Types - Genres	Référent(e)s- Coordinateur(trice)s
Ecole Professionnelle de Froidmont, Enseignement Spécialisé Libre Boulevard de Froidmont, 10 4020 LIEGE	EPF	A	Formes 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Garçons	Marie-José.ALONSO remplacée par Elodie HOSSAY $\frac{1}{2}$ temps FSE
Ecole Professionnelle d'Ans, Enseignement Spécialisé Libre Rue du Zoning, 120 4430 ANS	EPA	B	Formes 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles	M-J.ALONSO remplacée par Elodie HOSSAY $\frac{1}{2}$ temps FSE
Centre Scolaire d'Enseignement Spécialisé Secondaire St Joseph Avenue Victor David, 12 4830 LIMBOURG	CSJ	C	Forme 3 Types 1 et 3 Filles et Garçons	Marina BULAT $\frac{1}{2}$ temps FSE
Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté Française Rue d'Ampsin, 9 4540 AMAY	EESSCF Amay	D	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2,3 et 4 Filles et Garçons	Tiffany. HONAY Julie GEORGES remplacée par Murielle HANSENNE Sarah LIBION $\frac{1}{2}$ temps FSE
Enseignement Secondaire Spécialisé Libre Saint-Edouard Route de l'Amblève, 88 Rue A. Bastin 30 4987 STOUMONT 4900 SPA	SE	E	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles et Garçons	Maria CANUETO $\frac{1}{4}$ tempsFSE Spa et Stoumont VincianneSCHOONBROODT $\frac{1}{4}$ temps FSE Spa



Institut Mariette Delahaut Rue de Sedent, 28 5100 Jambes	IMD	F	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2 et 4 Filles et Garçons	Isabelle GILSON $\frac{1}{2}$ temps FSE
"Henri Rikir" Ecole d'Enseignement Spécialisé Secondaire de la Fédération Wallonie Bruxelles Rue de Fexhe, 76 4041 MILMORT	EESPSFWB Milmort ou "Henri Rikir" Milmort	G	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles et Garçons	Yasmina CHOUA Madeleine ERPICUM remplacée par Guillaume VAN BOUCHAUTE $\frac{1}{2}$ temps FSE
Les Orchidées E.E.S.S.C.F. Rue de Huy, 28 4280 Hannut	E.E.S.S.C.F. « Les Orchidées »	H	Formes 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles et Garçons	Brigitte DEGIVE $\frac{1}{2}$ temps FSE
« L'Envol » Ecole d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française Rue du Herdier, 6 4400 Flémalle.	EESPSCF « L'Envol »	I	Formes 1, 2 et 3 Types 1 et 2 Garçons et Filles	Lorinda LEJEUNE $\frac{1}{4}$ FSE Justine MAES $\frac{1}{4}$ FSE
E.P.S.I.S. Claire d'Assise-Centre Scolaire Secondaire d'Enseignement Spécialisé Rue de l'Institut, 30 5004 Bouge	EPSIS « Claire d'Assise »	J	Formes 1 et 2 Garçons et filles	Hélène ADAM $\frac{1}{4}$ FSE Laurence DOBRANGE $\frac{1}{4}$ FSE

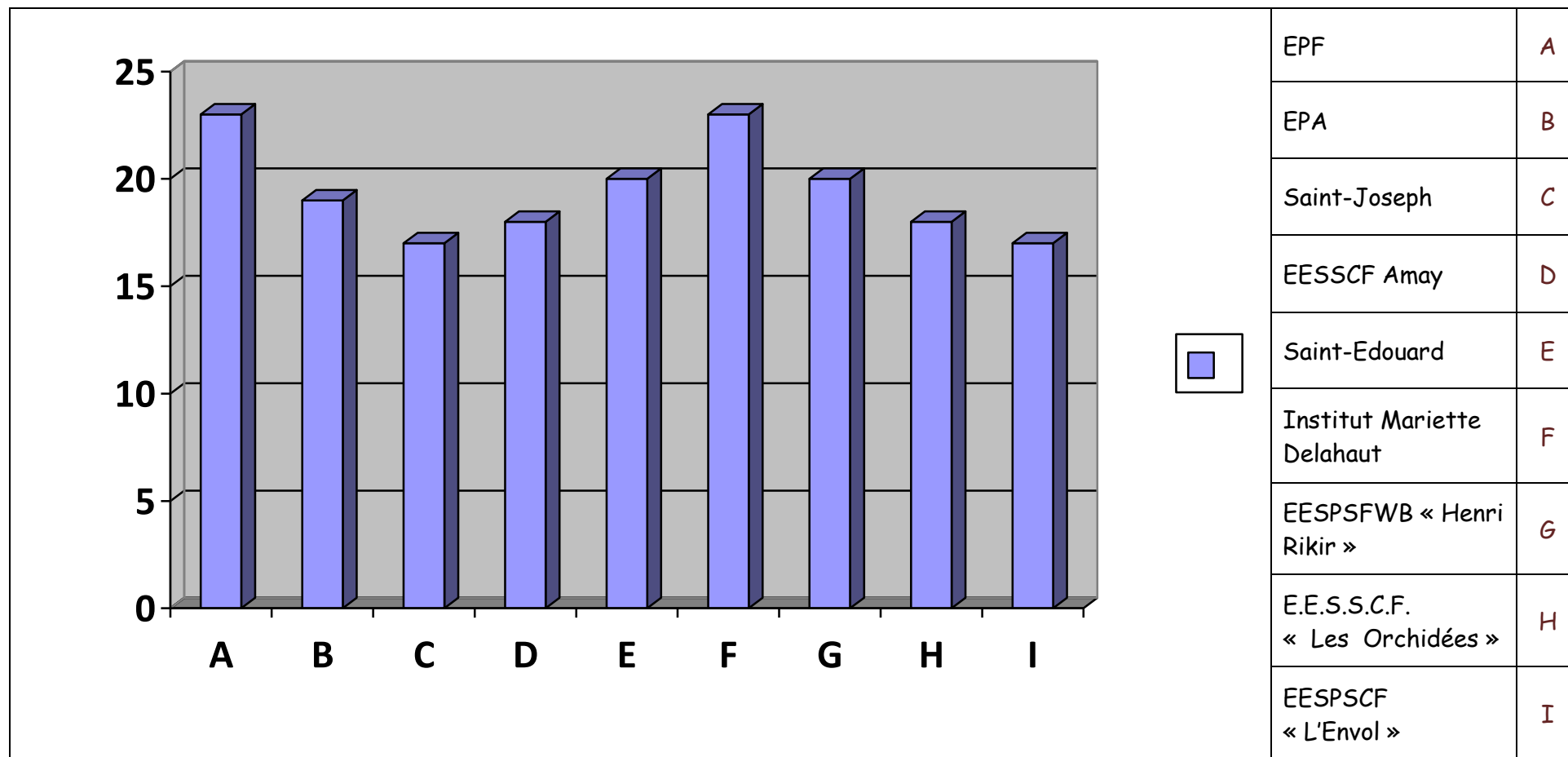


Les chiffres - Année 2013

		Jeunes	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
EPA ANS	½ temps	23	23	–	8	15	15	8	–	–
EPF FROIDMONT	½ temps	19	–	19	6	13	13	6	–	–
Le Chêneux AMAY	½ temps	17	4	13	2	15	12	3	–	2
Saint-Joseph DOLHAIN	½ temps	18	5	13	–	18	11	–	7	–
Saint-Edouard SPA & STOUMONT	¼ temps	10	6	4	–	10	9	–	1	–
	¼ temps	10	9	1	4	6	3	3	4	–
Institut Mariette Delahaut JAMBES	½ temps	23	12	11	4	19	19	4	–	–
"Henri Rikir" MILMORT	½ temps	20	10	10	5	15	12	5	3	–
"Les Orchidées" HANNUT	½ temps	18	7	11	2	16	14	2	2	–
"L'Envol" FLÉMALLE	½ temps	17	6	11	2	15	15	2	–	–
TOTAL	4 tps 1/2	175	82	93	33	142	123	33	17	2

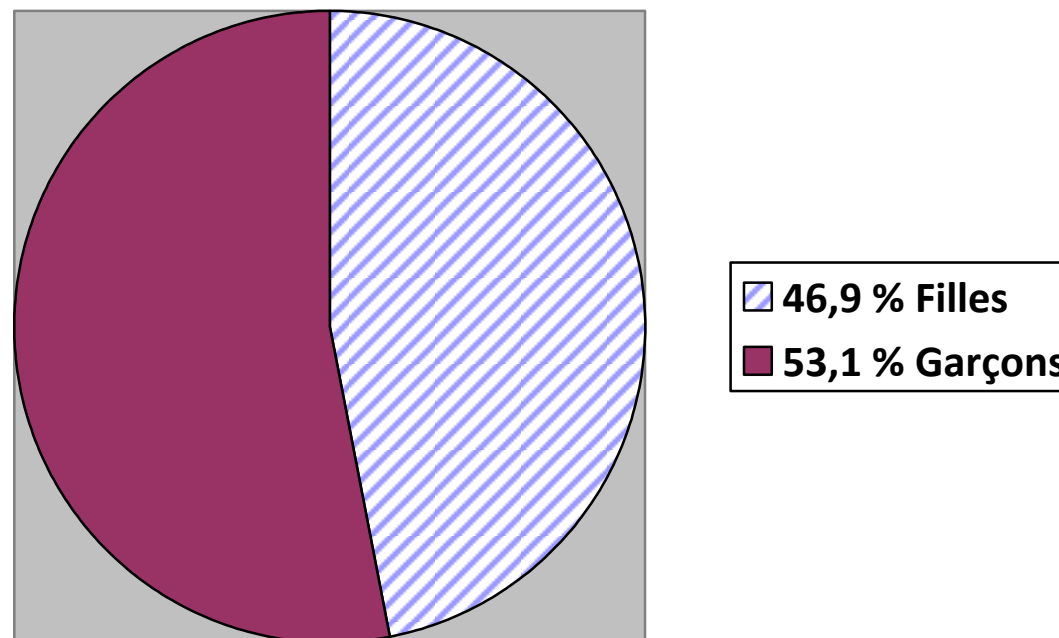


Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2013
175 JEUNES SUIVIS EN 2013



Les filles et les garçons suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2013.

Année 2013



Les Formes dans l'enseignement secondaire spécialisé

L'enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, de façon à prendre en compte le projet personnel de chaque élève.

ENSEIGNEMENT DE FORME 1 - Enseignement d'adaptation sociale.

Vise une formation sociale rendant possible l'insertion en milieu de vie protégé.

ENSEIGNEMENT DE FORME 2 - Enseignement d'adaptation sociale et professionnelle.

Vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible l'intégration dans un milieu de vie et de travail adapté.

ENSEIGNEMENT DE FORME 3 - Enseignement professionnel.

Vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible leur intégration dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

ENSEIGNEMENT DE FORME 4 - Enseignement général, technique, artistique ou professionnel.

Correspond à l'enseignement secondaire ordinaire avec un encadrement différent, une méthodologie adaptée et des outils spécifiques. Il prépare à la poursuite des études jusqu'au terme de l'enseignement secondaire supérieur tout en offrant des possibilités de rentrer dans la vie active.

Toutes les écoles n'organisent pas toutes les formes d'enseignement.



Les Types dans l'enseignement secondaire spécialisé

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont chacun, comme le précise le décret du 03 mars 2004, "adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe".

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

Types d'enseignement	s'adressent aux élèves présentant
1	un retard mental léger
2	un retard mental modéré ou sévère
3	des troubles du comportement et de la personnalité
4	des déficiences physiques
5	des maladies ou sont convalescents
6	des déficiences visuelles
7	des déficiences auditives



L'enseignement secondaire spécialisé de forme 2 est organisé en deux phases :

La phase 1 donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet professionnel.

Cette première phase sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école. Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, centre d'hébergement..).

La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle.

Stages :

Pendant cette phase, des stages peuvent être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.



L'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 est organisé en trois phases :

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 : vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 : débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines.
La décision du passage de phase est prise par le conseil de classe.

Stages :

Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. Il fait partie de la formation.

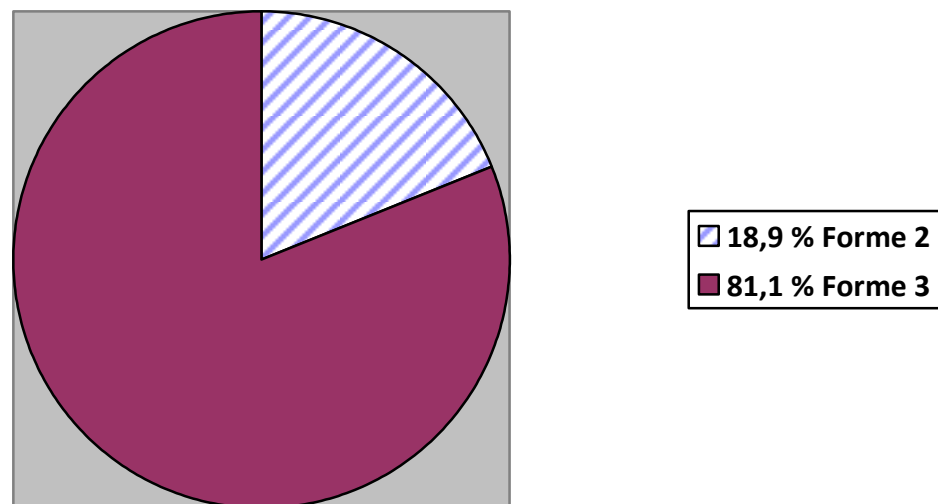
La durée en 2^{ème} phase : de 15 à 30 jours ouvrables

La durée en 3^{ème} phase : de 40 à 75 jours ouvrables



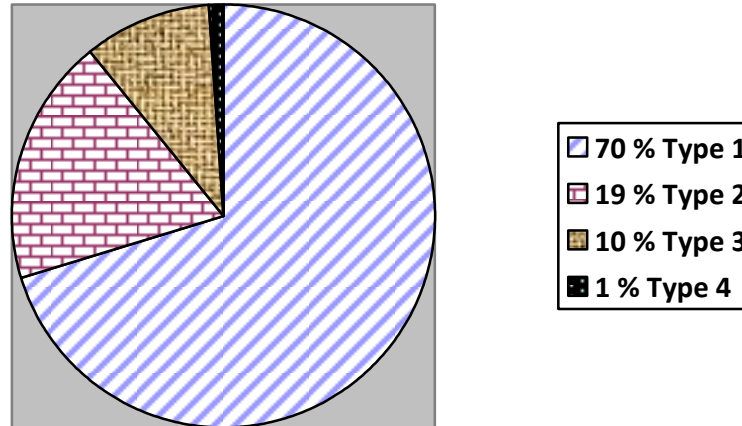
Les formes - pourcentages en 2013

Diagramme proportion F2 et F3



Les types - pourcentages en 2013

Diagramme types



La lecture du document de synthèse des différentes écoles nous permet de constater que certains jeunes qui étaient suivis par le projet FSE-Transition-Insertion 2009-2013 au mois de juin 2013 ont poursuivi leur précédente formation en septembre 2013.

ECOLES		Jeunes pris en charge par le projet	Jeunes pris en charge par le projet	
			Jeunes qui poursuivent la PRECEDENTE FORMATION en école	Autres jeunes Voir page 12
EPA à Ans	$\frac{1}{2}$ temps	23	5	18
EPF de Froidmont	$\frac{1}{2}$ temps	19	8	11
Le Chêneux à Amay	$\frac{1}{2}$ temps	17	6	11
St-Joseph à Dolhain	$\frac{1}{2}$ temps	18	5	13
St-Edouard à Spa-Stoumont	$\frac{1}{4}$ temps	10	2	8
	$\frac{1}{4}$ temps	10	4	6
Institut Mariette Delahaut à Jambes	$\frac{1}{2}$ temps	23	2	21
Henri Rikir à Milmort	$\frac{1}{2}$ temps	20	3	17
Les Orchidées à Hannut	$\frac{1}{2}$ temps	18	4	14
L'Envol à Flémalle	$\frac{1}{2}$ temps	17	4	13
TOTAL	4 tps 1/2	175	43	132

Jeunes qui poursuivent la PRECEDENTE FORMATION en école

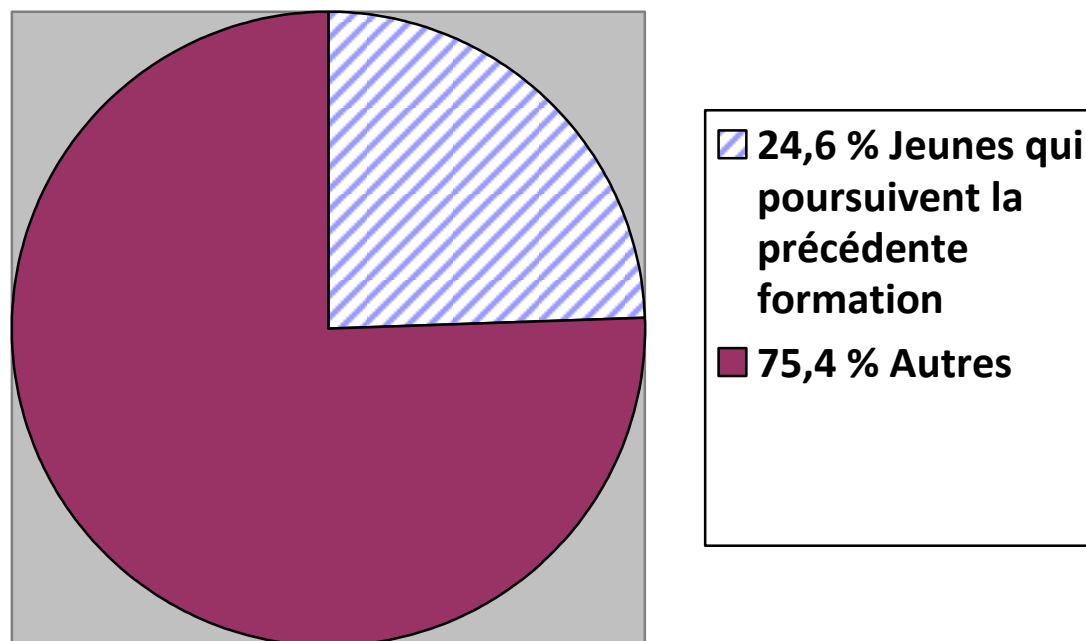
ECOLE	Sexe	Forme - Type
EPA à Ans	F	F3 T1
	F	F3 T1
	F	F3 T1
	F	F2 T2
	F	F2 T2
EPFde Froidmont	M	F3 T1
	M	F3 T1
	M	F3 T1
	M	F3 T1
	M	F3 T1
	M	F2 T2
	M	F2 T2
	M	F2 T2
Le Chêneux à Amay	M	F3 T1
	M	F3 T1
	M	F3 T1
	M	F3 T1
	F	F3 T1
	F	F3 T2
St-Joseph à Dolhain	F	F3 T1
	M	F3 T1
	F	F3 T1
	F	F3 T1
	M	F3 T3



St-Edouard à Spa et à Stoumont	F	F3 T1
	M	F3 T1
	F	F2 T2
	F	F3 T3
	M	F3 T1
Institut Mariette Delahaut à Jambes	M	F3 T3
	F	F3 T1
« Henri Rikir » à Milmort	M	F3 T1
	M	F3
	F	F3
« Les Orchidées » à Hannut	M	F3 T3
	M	F3 T3
	M	F3 T1
	M	F3 T1
« L'Envol » à Flémalle	M	F2 T2
	M	F3 T1
	F	F3 T1
	F	F3 T1
TOTAL 43 jeunes	18 F et 25 M	



Les jeunes suivis par le projet FSE -Transition-Insertion 2009-2013



Liste des sorties rencontrées en 2013
(cette liste n'est pas exhaustive : il existe d'autres sorties possibles non rencontrées en 2013)

		EP Ans	EP Froidmont	SE Spa	SE Spa Stoumont	EESSCF Amay	CSJ Delhain	Delahaut Jambes	Rikir Milmort	Orchidées Hannut	Envol Flemalle
Abandon ou sortie inconnue	6		1			1	1		2	1	
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral	6		2			1		1	1	1	
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral + suivi SAC	2					1		1			
Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école	13	1	1	3	1	1		1		4	1
Qualification et poursuite d'une formation en alternance CEFA	3			1					1	1	
Qualification --> ensuite orientation dans l'enseignement ordinaire Intégration	2						1	1			
Réorientation dans un autre Type et une autre Forme d'enseignement spécialisé	2							2			
Réorientation dans une autre école d'enseignement spécialisé	4			1	2			1			
Réorientation dans l'enseignement ordinaire	1								1		
Intégration dans un SAJA	1									1	
En attente de place en SAJA	6	4							2		
Accord de l'AWIPH pour 1 CAP, un CFP, SAC...	2		2								
EMPLOI ou CONVENTIONS (CISP -CAP-IFAPME)	26	4	2	1	3	2	6		1	5	2
Poursuite d'une formation autre que scolaire : CFP AWIPH	4			1				2			1
Poursuite d'une formation autre que scolaire	1	1									
Poursuite d'une formation autre que scolaire : EFT/OISP	3						2				1
Poursuite d'une formation en promotion sociale	3					1		1	1		
Inscription au FOREM + suivi par un conseiller-référent du FOREM	22	7	3	1		4	1			1	5
Inscription au FOREM en attente de formation CFP	2										2
Inscription au FOREM avec accord AWIPH pour CAP	9							9			
Inscription au FOREM avec service d'accompagnement social	3	1						1			1
Inscription au FOREM avec recherche active d'emploi/formation	10						2	1	7		
Sans domicile fixe avec suivi par service d'accompagnement	1								1		
TOTAL 132	132	18	11	8	6	11	13	21	17	14	13

Poursuite de la précédente formation	43 jeunes	Epreuve de qualification ratée Retour après absence de longue durée ou décrochage Pas assez de compétences pour passer sa qualification Difficulté pour les référent(e)s de déterminer la dernière année présumée de Forme 3	43
Sorties NEGATIVES	12 jeunes	Abandon ou sortie inconnue	6
		Reconnaissance de handicap au niveau fédéral	6
Sorties POSITIVES	120 jeunes	Reconnaissance de handicap au niveau fédéral = SAC	2
		Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école	13
		Qualification --> ensuite orientation dans l'enseignement ordinaire CEFA	3
		Qualification --> ensuite orientation dans l'enseignement ordinaire Intégration	2
		Réorientation dans un autre Type et une autre Forme d'enseignement spécialisé	2
		Réorientation dans une autre école d'enseignement spécialisé	4
		Réorientation dans l'enseignement ordinaire	1
		Intégration dans un SAJA	1
		En attente de place dans un SAJA	6
		Accord AWIPH pour un CAP, CFP et SAC	2
		EMPLOI ou CONVENTIONS (CISP-CAP-IFAPME)	26
		Poursuite d'une formation autre que scolaire : CFP AWIPH	4
		Poursuite d'une formation autre que scolaire	1
		Poursuite d'une formation autre que scolaire : EFT/OISP	3
		Poursuite d'une formation en promotion sociale	3
		Inscription au FOREM et suivi par un conseiller-référent du FOREM	22
		Inscription au FOREM et suivi par un conseiller-référent du FOREM + recherche active emploi	10
		Inscription au FOREM avec accord AWIPH pour CAP ou CFP	11
		Inscription au FOREM avec service d'accompagnement social	3
		Sans domicile fixe suivi par un service d'accompagnement	1

Analyse des sorties de 2013

	Total	EP Ans	EP Froidmont	SE Spa	SE Spa Stoumont	EESCF Amay	CSJ Dolhain	Delahaut Jambes	Rikir Milmort	Orchidées Hannut	Envol Flemalle
Abandon ou sortie inconnue	6		1			1	1	-	2	1	
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral	6		2					2	1	1	
Emploi ou convention	25	4	2	1	2	2	6		1	5	2
Insertion sociale	1				1						



2013 - Détail des différents « EMPLOIS ou CONVENTIONS » :

Saint-Edouard à Spa et à Stoumont

- 1 garçon Forme 3 Type 1 : ouvrier de production (usine)
- 1 fille Forme 3 Type 3 : CDI commis de salle
- 1 fille Forme 2 Type 2 : CAP ETA
- 1 fille Forme 2 Type 2 : convention d'activité citoyenne

Ecole professionnelle à Ans

- 1 fille Forme 3 Type 1 : CDI commis de cuisine
- 1 fille Forme 3 Type 1 : CDD auxiliaire de magasin
- 1 fille Forme 3 Type 1 : CDD aide logistique de collectivité
- 1 fille Forme 2 Type 2 : CAP ETA

Ecole professionnelle de Froidmont

- 1 garçon Forme 3 Type 1 : CDI ouvrier carreleur
- 1 garçon Forme 3 Type 1 : CAP à la ville de Liège

Le Chêneux à Amay

- 1 fille Forme 3 Type 1 : CDD temps plein technicienne de surface au sein d'une école
- 1 garçon Forme 3 Type 1 : intérim temps plein ouvrier en fonderie



Saint-Joseph à Dolhain

- 1 garçon Forme 3 Type 3 CDI commis de cuisine
- 1 garçon Forme 3 Type 3 CDI construction gros-œuvre - maçon
- 1 garçon Forme 3 Type 1 intérim ouvrier de production

- 1 garçon Forme 3 Type 1 intérim ouvrier de production
- 1 garçon Forme 3 Type 3 intérim construction gros-œuvre - maçon
- 1 garçon Forme 3 Type 1 CDD monteur placeur d'éléments - menuisier

« Les Orchidées » à Hannut

- 1 garçon Forme 2 Type 2 : CAP en ETA
- 1 fille Forme 3 Type 1 : CDD commis de cuisine à la Paix Dieu
- 1 garçon Forme 3 Type 1 : CDI ouvrier en exploitation horticole
- 1 fille Forme 3 Type 1 : CDI aide logistique de collectivité (hôpital)
- 1 garçon Forme 3 Type 1 : PFI monteur placeur d'éléments menuisier

« L'Envol » à Flémalle

- 1 garçon Forme 3 Type 1 : CDD ouvrier horticole à la commune de Flémalle
- 1 garçon Forme 3 Type 1 : PFI ouvrier soudeur chez Rocourt Métaux

« Henri Rikir » à Milmort

- 1 garçon Forme 2 Type 2 : ETA Jean Del'Cour



2013 - Les abandons ou sorties inconnues

Ecole professionnelle de Froidmont

- 1 garçon Forme 3 Type 1 : décrochage scolaire, pas de motivation.

Saint-Joseph à Dolhain

- 1 garçon Forme 3 Type 1 : pas qualifié, secteur construction en couverture de bâtiment, abandon définitif, refuse tout contact avec l'école.

Ecole Le Chêneux à Amay

- 1 garçon Forme 2 Type 2 : manque de motivation dans les stages et à l'école. A arrêté l'école.

Les Orchidées à Hannut

- 1 fille Forme 3 Type 1 : abandon des stages : n'a pas présenté sa qualification. Beaucoup d'absences.

« Henri Rikir » à Milmort

- 1 fille Forme 3 Type 3 : pas de nouvelles et injoignable
- 1 fille Forme 2 Type 2 : les parents ne reprennent pas contact



Retour sur les emplois et conventions de 2012

Saint-Edouard à Spa et à Stoumont : 7

Saint-Edouard à Spa : 5

- 1 garçon Forme 3 Type 1 CDD Commis de cuisine → Fin de contrat recherche active emploi
- 1 fille Forme 3 Type 1 CDD 6 mois dans une crèche → Forem recherche active emploi
- 1 garçon Forme 3 Type 1 CAP AWIPH Commis de cuisine → Toujours à l'emploi
- 1 fille Forme 3 Type 1 CISP au CEFA de Bastogne → Toujours à l'emploi
- 1 fille Forme 3 Type 1 IFAPME en Boucherie Chez Guérés à Spa après qualification comme vendeur-préparateur en boucherie charcuterie → IFAPME en coiffure

Nouvel emploi : 1

- 1 garçon Forme 3 Type 1 → CAP AWIPH Vendeur dans un magasin de sport

Saint-Edouard à Stoumont : 1

- 1 garçon Forme 3 Type 3 CAP AWIPH en boucherie → Toujours à l'emploi

Le Chêneux à Amay : 3

- 1 fille Forme 3 Type 1 CDI à mi-temps → Poursuit son travail en ETA
- 1 garçon Forme 2 Type 4 Cellule d'accueil en ETA → Poursuit son travail en ETA
- 1 fille Forme 3 Type 1 PFI Caissière-Réassortisseuse → Travaille au sein d'une autre grande surface

Saint-Joseph à Dolhain : 1

- 1 garçon Forme 3 Type 1 : Agronomie; horticulture; ouvrier jardinier = **CAP (AWIPH)** à l'Administration communale de Jalhay →
[Toujours à l'emploi en janvier 2013](#)

Ecole professionnelle de Froidmont : 3

- 1 garçon Forme 3 Type 1 : CAP à l'Administration communale de la ville de Liège → [CAP poursuivi jusqu'octobre 2013 et engagement CDI dès novembre 2013](#)
- 1 garçon Forme 3 Type 3 : Intérim (Ets Jacques et Fils à Grivegnée : recouvrement du sol) → [Recherche d'emploi](#)
- 1 garçon Forme 3 Type 1 : Intérim (Ets La Lorraine / Derkenne Couline) → [Toujours en intérim](#)

Ecole professionnelle à Ans : 5

- 1 fille Forme 3 Type 1 : PFI FOREM en commis de cuisine → [Plus de nouvelles](#)
- 1 fille Forme 2 Type 2 : CAP en section d'accueil et de formation en ETA → [Engagement](#)
- 1 fille Forme 2 Type 2 : CAP en section d'accueil et de formation en ETA → [Engagement](#)
- 1 fille Forme 3 Type 1 : Intérim aide de magasin → [Enchaîne les intérim](#)
- 1 fille Forme 3 Type 1 : CAP AWIPH à l'administration communale → [Toujours sous contrat CAP](#)



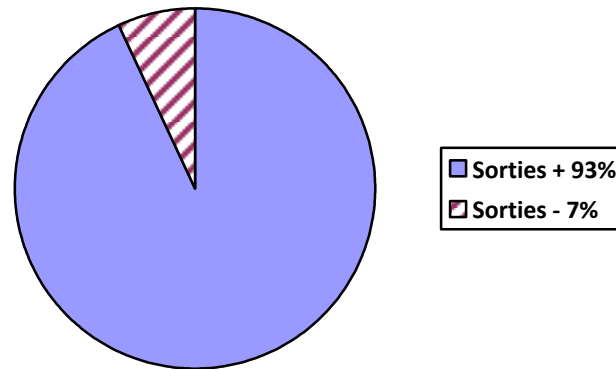
Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2013

Année 2013 : Sorties positives et négatives

Poursuite de la précédente formation	43
Sorties négatives	12
Sorties positives	120



L'évaluation finale 2013



**Projet Transition-Insertion 2009-2013 :
comparaison sorties années 2010-2011-2012-2013**

	2010	2011	2012	2013
Jeunes suivis par le projet	108	92	99	175
Sorties positives				
Poursuite de la précédente formation	35	15	22	43
Autres sorties positives	55	64	64	120
Total sorties positives	90	79	86	163
% des sorties positives	83%	86%	87%	93%
Sorties négatives				
abandons	16	7	7	6
reconnaissance de handicap au niveau fédéral	2	6	6	6
Total sorties négatives	18	13	13	12
% des sorties négatives	17%	14%	13%	7 %

Exemples de sorties positives

Emploi et/ou conventions	11%	24%	18%	15%
FOREM	3%	10%	21%	12,5%



Lexique

Abréviation / terme	Signification / sources
• AMO	→ Aide en Milieu Ouvert
• AVUS	→ Activité de Valorisation et d'Utilité Sociale.
• AWIPH	→ Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées http://www.awiph.be
• CAP AWIPH	→ Contrat d'Adaptation Professionnelle AWIPH
• CEFA	→ Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance
• CEFO	→ Carrefour Emploi Formation http://www.interfede.be
• CFP AWIPH	→ Centre de Formation Professionnelle AWIPH
• CISP	→ Convention d'Insertion Socio Professionnelle dans les CEFA
• COF	→ Centre d'Orientation et de Formation http://www.cof.be
• CPAS	→ Centre Public d'Action Sociale
• CPMS(S)	→ Centre Psycho Médico Social (Spécialisé)
• CSEF	→ Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
• E.F.T.	→ Entreprise de Formation par le Travail
• ETA	→ Entreprise de Travail Adapté http://www.eweta.be/pc/eta/introeta.htm



Abréviation / terme	Signification / sources
• E.I	→ Entreprise d'Insertion
• FSE	→ Fonds Social Européen http://www.fse.be
• FOREM	→ Formation Emploi http://www.leforem.be
• MIRE	→ Mission Régionale pour l'Emploi. MIRE(L) http://www.mirelasbl.be MIRE(V) http://www.csefverviers.be/rep.html?catid=7
• OISP	→ Organisme d'Insertion Socio Professionnelle
• ONEM	→ Office National de l'Emploi
• PFI	→ Plan Formation Insertion http://www.leforem.be/particuliers/aides/emploi/plan-formation-insertion.html
• SAJA	→ Service d'Accueil de Jour pour Adulte http://www.awiphcho.be/pdf/SAJA.pdf
• SPF «Vierge Noire»	→ Service Public Fédéral - La Direction Générale des P.H. http://www.handicap.fgov.be/fr/about/dgph.htm
• SRJ	→ Service Résidentiel pour Jeune http://www.awiphcho.be/pdf/SRJ.pdf
• SRNA	→ Service Résidentiel de Nuit pour Adultes - AWIPH





**Ecole Professionnelle d'ANS
EESSCF « Le Chêneux » à AMAY
Ecole Professionnelle de Froidmont à LIEGE
Centre Scolaire Spécialisé St Joseph à DOLHAIN
Ecole d'Enseignement Secondaire Spécialisé Saint-Edouard à SPA et à STOUMONT
Institut Mariette Delahaut à JAMBES
E.E.S.S.C.F. « Les Orchidées » à HANNUT
« Henri Rikir » Ecole d'Enseignement Spécialisé Secondaire de la Fédération Wallonie Bruxelles à MILMORT
« L'Envol » Ecole d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française à FLEMALLE**

EVALUATION DES REFERENT(E)S - COORDINATEUR(TRICE)S 2013

Dans ce projet, il est noté plusieurs phases d'évaluation :

- * Evaluation continue, avec implication du Comité d'Accompagnement, du Comité Pédagogique et des Référent(e)s-Coordonateur(trice)s
- * Evaluation globale intermédiaire (avec implication identique)
- * Evaluation globale finale (avec implication identique)
- * Pour conclure, lors du dernier mois du projet, l'organisation d'un séminaire de clôture avec implication de l'Eweta, du Président du Comité de Pilotage, du Comité d'Accompagnement et des Référent(e)s-Coordonateur(trice)s.

1. Dispositifs mis en place dans le cadre des activités d'accompagnement afin d'assurer aux élèves le passage scolarité-marché du travail

1.1 Intervention dans la construction du projet professionnel des jeunes

Le Référent-Coordinateur intervient tant au niveau de l'orientation qu'au niveau du « développement personnel » des élèves. Cet accompagnement est personnalisé et varie, bien entendu, d'un élève à l'autre. Un certain nombre d'activités est organisé.

- En individuel
- ✓ Entretien individuel en début de projet afin de mettre au point le projet personnel du jeune. Ce projet est mis en place grâce, notamment, à :
 - une fiche d'identification du jeune ;
 - un bilan dynamique qui a pour but de mettre en évidence les points forts et les points faibles du jeune ;
 - une fiche « entretien » dans laquelle nous retranscrivons un résumé des entretiens réalisés avec les jeunes ;
 - un axe « démarche » qui reprend les différentes actions entreprises avec le jeune (les rencontres organisées, les visites, etc.)
- ✓ Entretiens avec les différents acteurs concernés par le projet professionnel du jeune (professeurs et chefs d'atelier, parents, PMS, patrons de stage, enseignants, psychologues, infirmières, logopèdes, etc.).
- ✓ Participation aux différents conseils de classe. Cela permet d'avoir un point de vue global sur le jeune et de mettre en évidence ses points forts et ses points faibles.
- ✓ Rencontre avec les familles afin d'envisager avec elles :



- une mise à l'emploi ;
 - une autre formation ;
 - un engagement au sein d'une ETA, d'une EFT ou d'une OISP...;
 - ...
- ✓ Le référent accompagne le jeune dans sa recherche d'emploi et consulte avec lui les offres existantes.
 - ✓ Le référent met un téléphone à la disposition du jeune pour qu'il puisse contacter un futur employeur potentiel. Des exercices sont prévus pour aider le jeune dans cette démarche (coaching téléphonique, jeu de rôle, etc.).
 - ✓ Participation à la mise en stage des élèves et accompagnement lors du premier jour de stage.
 - ✓ Préparation à la vie active : séances d'information au sujet de la mutuelle, de la banque, de la gestion d'un budget, etc.
En général, ces séances d'information se font avec l'aide des professeurs d'éducation sociale.
 - ✓ Utilisation du **PIA** (Plan individuel d'apprentissage) et du **PIT** (plan individuel de transition) qui permettent d'avoir une meilleure connaissance des apprentissages et du parcours antérieur du jeune. Cependant le PIT n'est pas encore un outil utilisé dans toutes les écoles.

Le PIA : Le **Plan Individuel d'Apprentissage** est l'outil méthodologique élaboré pour chaque élève et ajusté durant toute la scolarité de celui-ci par le conseil de classe, sur la base des observations fournies par ses différents membres et des données communiquées par l'organisme de guidance des élèves, par les parents ou les référents ou encore par l'élève lui-même.

Il énumère des objectifs particuliers à atteindre durant une période déterminée. C'est à partir des données du PIA que chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire met en œuvre le travail d'éducation, de rééducation et de formation. L'élève et ses parents peuvent être associés à son élaboration.

Le PIA est donc l'outil pédagogique par excellence qui permet au conseil de classe d'organiser, d'accompagner, d'évaluer et d'ajuster la formation de l'élève.



Le PIT : Le **Projet Individuel et Transition** est actuellement un relevé des stages effectués par l'élève, des évaluations intermédiaires et finales de stages. Celui-ci est complété par le titulaire avec les renseignements transmis par le chef d'atelier et permet d'avoir une vue d'ensemble du parcours et de l'évolution du jeune. Il s'agit d'un complément primordial au PIA.

- En collectif
- ✓ Des activités collectives sont organisées pour que le jeune développe des « savoir-être » adéquats dans le cadre de son intégration socioprofessionnelle.
- La question du genre : une pièce de théâtre « Quel genre ! » ; une animation au sein de l'école sur les stéréotypes masculins/féminins ; un jeu de société sur le genre ; etc.
- La recherche d'un emploi :
 - Animation du CSEF de Huy-Waremme sur la question « Je termine l'école : mon parcours de chercheur d'emploi ».
 - Animation sur l'entretien d'embauche organisée par l'ASBL « dépannage », « infor jeunes », « CSC jeunes ».
 - Animation théâtre organisée par le centre culturel de Flémalle autour de cinq séances afin de préparer les élèves à l'entretien d'embauche (savoir se déplacer et se tenir correctement, s'exprimer, différencier le langage familier du langage correct, etc.).
- Facilitateurs à la recherche d'emploi :
 - Préparation à l'examen théorique du permis de conduire avec les professeurs d'éducation sociale.
 - Une demi-journée est organisée pour le passage de l'examen théorique.
 - Savoir utiliser les transports en commun : train, bus, etc.



➤ Le bien-être et le savoir-être :

- Matinée relooking à l'IPES de SEILLES : soins esthétiques et de coiffure. L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'importance d'une présentation correcte lors d'un entretien d'embauche.
- Le projet boxe : apprendre à gérer son stress et son agressivité, respecter les règles grâce à la pratique d'un sport.
- Sensibilisation à la consommation d'alcool via l'outil KOTTABES.

La liste des activités mises en place avec les élèves n'est pas exhaustive et varie tout au long de l'année en fonction de la demande et des besoins des jeunes.

1.2 La manière de les informer sur les réseaux, les structures à mobiliser

L'objectif est d'informer et de présenter le projet FSE sous différentes formes. Nous organisons des séances d'informations destinées aux jeunes afin qu'ils prennent connaissance des institutions existantes, de leur fonctionnement, des obligations à suivre, des exigences administratives ...

• Informations collectives sur :

- Les différents services d'accompagnement : « Le Pélican », « le TAH », « La Croisée », « Chez vous », « Vis-à-vis », « L'accueil Mosan », « l'Arche d'Alliance » (maison pour jeunes en difficultés), etc.
- Les services du FOREM : « Jobtonic », « CEFo », etc.
- Les services et les aides à l'emploi de l'AWIPH.
- Les ETA, EFT et SAJA (pour les élèves du type 2) : « Aurélie », « Le Plope », « Le Tilleul », « Le Cortil », « Jean Del'Cour », « Mobitex », « La maison de Géronsart », « L'atelier 123 », « L'Atelier à Naninne », « l'E.T.A. Entranam », etc.
- L'AFrHAM.
- Participation à la journée « mode d'emploi » organisée en école par la CSC Liège et Verviers et « Jeunesse et Santé ».
- Les formations existantes (via le CEFo par exemple).



- Le CEFA (formation en alternance dans l'enseignement spécialisé).
- La sécurité sociale.
- Les mutuelles.
- Les syndicats.
- La création d'un compte en banque.
- Préparation de certains jeunes au permis de conduire théorique et pratique.
- Visite et découverte des différents bâtiments importants de la région à travers un jeu de pistes :
 - découverte de différents moyens de transports : horaire, prix du billet, etc.
 - FOREM, CEFO.
 - ONEM, CAPAC.
 - Syndicats.
 - Agences d'intérim.
 - Etc.
- ✓ Outil d'animation du CSEF (outil de recherche-document informatique) de Huy sur la question : « Je termine l'école, mon parcours de chercheur d'emploi ».
- ✓ Animation au service « Infor Jeunes » de Huy sur la location (contrat de bail, assurances,...) et les mutuelles.
- ✓ Visite du Salon de l'Emploi de Liège.
- ✓ Matinée relooking au sein de l'IPES où les jeunes bénéficient de soins esthétiques et de coiffure. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'importance d'une bonne présentation lors d'un entretien d'embauche, entre autres.
- ✓ Animations sur l'entretien d'embauche, organisée par l'ASBL « SOS Dépannages ».
- ✓ Participation à La Semaine de l'Emploi au CENTRE DE COMPETENCES POLYGON / FORMALIM à Verviers :
 - Découverte des exposants.
 - Rencontre des entreprises qui recrutent.
 - Participation à une conférence.
 - Rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation.



- Visite et découverte de l'ETA « Les Gaillettes ».

Dans le cadre d'un **suivi plus individuel**, nous organisons des visites de services en fonction des demandes des jeunes, de leur desiderata par rapport à des lieux de formation et de travail après leur scolarité : accompagnement lors de rencontres avec des patrons potentiels, informations sur les SAC (service d'accompagnement), prise de contact avec l'AWIPH, visite d'ETA, de CFP...

En fonction du profil du jeune, de son futur projet professionnel, le Référent-Coordinateur l'oriente vers ces différentes structures généralement méconnues. Une fois le contact établi, si le jeune le souhaite, une mise en stage concrète peut être réalisée. Cela permet au jeune de décider s'il continue ou non son projet professionnel dans ce secteur.

Il est, par ailleurs, primordial de contacter les familles en vue de :

- stimuler et motiver la concrétisation du projet personnel du jeune ;
- expliquer les démarches à réaliser suite à l'engagement du jeune ;
- répondre aux questions.

Durant le projet, le Référent-Coordinateur contacte les structures existantes et va les rencontrer. Une fois sur place, il présente le projet afin d'amorcer une collaboration si cela s'avère nécessaire. Au fil du temps, il établit un réseau qui lui donne la possibilité de favoriser au mieux le passage scolarité-marché du travail.

1.3 Les partenariats que vous mettez en place pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle

Depuis notre investissement dans le projet (en 2009), l'axe du partenariat est de plus en plus présent dans nos actions et ce au bénéfice des élèves concernés par le projet.

Il nous semble opportun de privilégier cet axe d'une part pour faire connaître le projet à notre réseau mais aussi pour favoriser la connaissance des uns et des autres et ainsi optimiser la collaboration au bénéfice du jeune et de son insertion socioprofessionnelle.



- Partenaires internes

- ✓ L'équipe éducative et l'équipe pluridisciplinaire de l'institution scolaire et de chaque implantation : la collaboration avec l'ensemble de l'équipe éducative de l'école est essentielle dans la construction du projet professionnel du jeune.

Tout le travail réalisé en étroite collaboration avec l'équipe éducative, paramédicale et la direction de l'école nous permet d'accompagner le jeune dans un projet d'insertion professionnelle qui lui correspond au mieux.

- ✓ Les chefs d'atelier et professeurs nous renseignent sur les stages des élèves (les points forts et les points faibles) ; les professeurs de français nous aident dans la construction du CV ; etc.

Lors du stage, ce sont les chefs d'atelier ainsi que les professeurs de pratique professionnelle qui se rendent sur place afin d'observer et de s'enquérir avec le patron du travail réalisé par le jeune. Les professeurs de français accompagnent les jeunes dans le cadre de la rédaction de C.V, de la lettre de motivation. Les professeurs d'éducation sociale abordent des thématiques relatives à l'insertion sociale et professionnelle (droit de vote, sécurité sociale, information sur les mutuelles, le travail d'étudiant...).

- ✓ Des rencontres avec le CPMS dans le cadre des bilans à réaliser lors de demandes d'introduction de dossier « AWIPH », dans le cadre de suivis plus individuels, de prises de contact avec des parents. L'objectif étant de se coordonner au bénéfice du projet de vie du jeune.

- ✓ Les conseils de classe nous permettent aussi de collaborer avec l'ensemble des acteurs concernés par le projet du jeune. Ces réunions favorisent l'échange, la réflexion et permettent de définir un projet le plus adéquat possible au vu du profil de chaque jeune.

- ✓ La famille, ou représentants légaux (familles d'accueil ; administrateurs de biens ; homes ; internats,...).

- Partenaires externes

- ✓ Les maîtres de stage ou patrons d'entreprise.

- ✓ L'AWIPH, LIEGE : Madame WELLIQUET, agent d'intégration professionnelle, organise une séance d'information à l'école sur les aides et les services proposés par l'AWIPH. Cette séance d'information s'adresse aux jeunes et à leurs parents.



- ✓ L'AFrAHM (Association Francophone d'Aide Aux Handicapés Mentaux) : les parents s'interrogent souvent sur l'avenir de leurs enfants. L'AFrAHM propose une séance d'information à l'école pour leur parler des différentes possibilités qu'ils peuvent avoir lorsqu'ils sortent de l'enseignement spécialisé.
- ✓ Le service d'accompagnement, (accompagnement et soutien à l'emploi) « Chez Vous » à Stembert, « Vis-à-vis » à Namur et « L'accueil Mosan » à Namur.
- ✓ Les ETA : Atelier « Les Gaillettes » à Battice, « Jacqueline Orts » à Thimister-Clermont, « La Sarte » à Jodoigne, « Jean Gielen » à Waremme, « Jean Del'Cour » à Grâce-Hollogne, « Le Village Liégeois » à Seraing.
- ✓ « L'atelier 123 » à Beauraing , « l'Atelier » à Naninne , « Entranam » à Saint Servais...etc.
- ✓ CFP : « La maison de Géronsart » à Jambes.
- ✓ Le SAJA à Stoumont.
- ✓ L'Unité d'Insertion de l'ASBL « Les Services de l'APEM-T21 ».
- ✓ La Voile de l'ASBL « Les Services de l'APEM-T21 », projet 16-25 subsidié par l'AWIPH.
- ✓ La Croisée (Malmedy) : est un service de réseaux de (ré)-insertion sociale pour personnes handicapées.
- ✓ Le SeTIS (Service de Traduction et Interprétariat Social). L'intervention d'un interprète permet d'assurer un langage commun. La parentèle a la possibilité de mieux comprendre et de collaborer aux objectifs et aux missions poursuivis par l'école. Cela permet à l'école de mieux comprendre et d'éviter les « tensions » véhiculées par ces différences socioculturelles.
- ✓ Le FOREM de VERVIERS, de Liège, de Huy, de Namur.
- ✓ Le service Jobcoaching du FOREM et leurs conseillers référents.
- ✓ La Maison de l'emploi de Spa, la maison de l'emploi à Hannut. La maison de l'emploi de Flémalle : Monsieur Boris MOTTE, coordinateur de la maison de l'emploi de Flémalle, organise une séance d'information à l'école sur les aides du FOREM, les droits et obligations des jeunes. Il consacre également une demi-journée à l'inscription des élèves comme demandeur d'emploi.
- ✓ MIREL.
- ✓ Le CEFo de Verviers, de Liège, de Huy, de Namur.
- ✓ Mutualité CSC Jeunesse Verviers.
- ✓ CSEF DE Verviers ; Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation pour le groupe de travail « de l'école à l'emploi », coordination AWIPH, CSEF de Huy-Waremme.
- ✓ Les CFP « LE PLOPE » à Vottem, « Aurélie » à Herstal, « le Tilleul » à Waremme, des entreprises horticoles, « La maison de Géronsart » à Jambes.



- ✓ EFT : Entreprise de Formation par le Travail (Le Coup de Main - 1001 Choses à faire- FUTUR H).
- ✓ SAC (« Les Chanterelles » à Seraing, le service « Inter-Action » à Hannut.
- ✓ La DGPh (Direction Générale Personne handicapée) plus connue comme « Vierge Noire ».
- ✓ Maisons médicales.
- ✓ CRP (Centre de Réadaptation Professionnelle).
- ✓ CRF (Centre de Réadaptation Fonctionnelle).
- ✓ Centre de guidance et de prévention enfants et adolescents.
- ✓ CPAS de Fraipont.
- ✓ CPAS DE Verviers.
- ✓ Les patrons et directeurs des différents lieux de stages et de travail éventuel ou activité de valorisation pour les élèves de F2.
- ✓ Plannings familiaux
- ✓ Le centre culturel de Flémalle : Marie-Céline LEGROS propose des séances de théâtre axées sur l'entretien d'embauche. Le but est de préparer les élèves à l'entretien d'embauche en leur proposant des exercices axés sur la parole, la posture, le langage formel, etc.

Les collaborations et les partenariats avec ces organismes et services ont été établis de diverses manières :

- **dans le cadre des suivis individuels**, à la demande des jeunes, en fonction de leurs attentes et besoins ;
- **lors d'activités développées avec l'ensemble des jeunes** dans le but de favoriser leur insertion socioprofessionnelle ;
- **lors de séances d'information destinées aux référents-coordonateurs** dans le but de faire plus ample connaissance avec les structures, leur fonctionnement et ainsi de favoriser la pratique du partenariat.
- **les réunions de suivi pédagogique du projet** « Transition - Insertion » nous donnent aussi la possibilité « de penser » le projet sous divers angles (AWIPH/FOREM/école),
- notre participation aux réunions organisées par le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse (CAAJ) de Huy, qui rassemblent le secteur « Enseignement » et « Aide à la jeunesse ». Ces moments d'échanges nous permettent d'explicitier le projet, de partager les bonnes pratiques qui favorisent le bien-être des jeunes et optimisent « l'après-école ».



Pour optimiser le partenariat avec les différentes structures relais (comme le FOREM, CEFo, ...) nous sommes aussi allés les rencontrer au sein de leur implantation pour leur présenter le projet FSE Transition - Insertion de manière concrète et pratique. C'est une bonne opportunité pour améliorer nos pratiques de partenariat.

De réels partenariats ont été établis avec les structures suivantes :

✓ Le FOREM

Dans le cadre du suivi individuel des jeunes, nous avons des personnes de contact qui nous donnent les informations nécessaires en ce qui concerne les démarches plus administratives. Nous avons la chance d'avoir aussi des personnes au niveau du FOREM qui « revisitent » leurs documents d'information afin qu'ils soient plus adéquats et plus parlants.

Nous organisons aussi une visite du FOREM où les jeunes ont la possibilité de visualiser concrètement les lieux, d'avoir un premier contact. C'est aussi l'occasion pour eux de poser toutes les questions souhaitées.

✓ L'AWIPH

Nous avons également des personnes de contact vers lesquelles nous nous tournons pour avoir des informations sur des structures relevant de l'AWIPH.

Chaque année, l'AWIPH et le service « AFRAHM » réalisent, au sein de nos écoles, une information à destination des parents.

✓ Les Entreprises de Travail Adapté - E.T.A.

Dans le cadre des stages des élèves de FORME 2 et aussi lors de l'engagement de certains jeunes après leur scolarité.

✓ Les EFT/OISP

Pour les jeunes qui souhaitent poursuivre une formation spécifique et ce pour favoriser leur insertion dans le marché du travail.



Interventions sociales

- ✓ Aide à la recherche d'un logement
- ✓ Aide à la mise en place d'activités, de loisirs
- ✓ Soutien relationnel
- ✓ Guidance administrative
- ✓ Guidance budgétaire (collaboration avec les administrateurs de biens, les médiateurs)
- ✓ Accompagnement lors de rendez-vous médicaux.

Interventions collectives

Service Chez Vous (Verviers)

Service le Pelican (Liège)

Le CEFA de Sainte-Claire à Verviers - Coordonateur Patrice HENROTAY

Les ETA des provinces concernées (Liège et Namur)

Le CSEF de Verviers (Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation)

- Pour le groupe de travail de « l'école à l'emploi » coordination AWIPH
- Pour le groupe de travail « alternance » dans l'arrondissement de Verviers

Infor Jeunes (Verviers)

Ceci s'est concrétisé suite à nos contacts et rencontres avec les institutions, lors des réunions destinées aux référents-coordonateurs et lorsque le besoin s'en fait sentir lors des suivis avec les jeunes.

Nous accompagnons les élèves dans leurs démarches.

Dès le début de l'année, nous invitons les différents représentants des institutions à nous rencontrer afin de créer une synergie.

L'atout principal du référent-coordonateur est de connaître le milieu scolaire et familial dans lequel le jeune évolue et d'avoir le temps et les moyens d'articuler les actions scolaires avec les structures existantes à l'extérieur (FOREM, CFT, CFP, ETA...) et de pouvoir ainsi établir le maillage qu'il manquait !



1.4. Leur préparation à la transition de l'école au monde du travail

Si une bonne partie de la préparation du jeune se fait en individuel, une multitude d'informations et mises en situations sont travaillées parfois de façon ponctuelle.

Tout au long de son parcours scolaire secondaire, le jeune est amené à acquérir des compétences lui permettant de cheminer vers une autonomie maximale de sa propre prise en charge.

Aussi, pour préparer le jeune à une insertion socio professionnelle, nous travaillons sur 3 pôles :

1. Administratif :

- Utilisation de la farde du FOREM en classe avec tous les documents nécessaires à l'entrée sur le marché du travail et préparation aux entretiens d'embauche :
 - Rédaction de la lettre de motivation et du CV,
 - Méthodologie de recherche de stage,
 - Découverte du site du FOREM
 - Recherche d'offres d'emploi par internet et les journaux,
 - Envoi d'un CV par mail,
 - Préparation à l'entrevue par des jeux de rôle,
 - Simulations d'entretien d'embauche
 - Jeux de rôle : comment répondre à un entretien téléphonique,



- Aide pour compléter divers documents administratifs :
- o Documents d'inscription au FOREM complété en classe avec recherche de toutes les informations nécessaires ;
- o Documents d'inscription à l'AWIPH pour permettre aux jeunes de Forme 3 d'avoir recours à des services d'accompagnement, des aides à l'emploi (CAP) ainsi que pour les jeunes de Forme 2 susceptibles de travailler en ETA (Entreprise de Travail Adapté) ou d'insérer un SAJA (Service d'Accueil de Jour pour Adulte).

2. Pratique :

- Apprendre au jeune à se déplacer avec divers moyens de transports en commun, localisation de différents bâtiments (FOREM, CEFo, agences d'intérim...). Les autonomies de déplacement sont favorisées lors de sorties pédagogiques ou selon le cas, travaillées en individuel (préparation à une autonomie pour les mises en stage...).
- Utilisation d'internet afin d'apprendre à y faire des recherches.
Apprentissage du code de la route en vue de l'obtention d'un permis de conduire.

3. Comportemental :

- Travail afin d'acquérir des savoirs-être (être ponctuel, poli, propre sur soi, respectueux...).
- Développer la motivation, l'estime et la confiance en soi.

Tout au long du projet, les différentes actions développées donnent la possibilité aux jeunes d'acquérir des outils nécessaires afin de se débrouiller de manière autonome.

Pour que la transition de l'école au monde du travail soit la plus adaptée possible, l'accompagnement mis en place est envisagé en fonction de la réalité de chacun.

Des exemples concrets :

Lors du bilan dynamique réalisé en début d'année scolaire, un certain nombre d'élèves impliqués dans le projet ont émis la nécessité d'aborder cette question de la confiance en eux que ce soit par des jeux de rôle, par des séances de relaxation.



Une partie des élèves suivis par le projet ont participé au concours TOP COMMIS (entre écoles d'enseignement spécialisé) dont les objectifs sont :

- Mobiliser les apprenants et leurs professeurs sur un réel projet.
- Valoriser, en particulier, le travail produit par les stagiaires et leurs professeurs sur leurs années de formation.
- Susciter des collaborations et donc des rapprochements entre écoles d'enseignement spécialisé, ...

Dans le cadre de leur préparation à la transition **de l'école au monde du travail**, il importe de penser les actions en termes d'orientation vers le marché du travail et de développement personnel. Les activités et les actions menées ont favorisé le mélange de ces deux « aspects », indispensables à la réussite du projet socioprofessionnel des jeunes.

Il s'agit bien pour le référent-coordonateur de conseiller en orientation MAIS également d'intervenir sur les projets de développement personnel qui sont de nature à faire travailler sur ses propres représentations et ses propres attitudes.

Dans cette optique, depuis cette année, nous faisons appel à une ASBL pour une animation pratique sur la question des entretiens d'embauche qui porte tant sur ce qu'il est opportun de dire que sur l'attitude.

Tout au long du projet, diverses actions ont été également programmées pour que les jeunes puissent acquérir des outils nécessaires afin de se débrouiller de manière autonome :

- ✓ Les jeunes sont informés sur les différents services du FOREM tels que le CEFo et Jobtonic, l'AWIPH, la sécurité sociale, les services d'accompagnement, les Agences Intérim, les Titres Services, Infor Jeunes, les Planning Familiaux, le CPAS...



✓ **Pour les élèves de F3**

- Des stages en entreprise sont organisés par les chefs d'atelier. Ils favorisent également la transition vers le monde du travail ;
- Une évaluation continue dans les cours de pratique professionnelle est réalisée grâce aux situations d'intégration. L'élève dispose ainsi d'un portefeuille de compétences ; cela permet de faire le point sur son évolution. Elle permet également de mesurer l'évolution des « savoir-être » ;
- Les professeurs de pratique professionnelle et de cours généraux ainsi que la logopède poursuivent l'apprentissage des compétences dans différents domaines de l'autonomie : tâches de la vie quotidienne, gestion monétaire, habiletés sociales, soins personnels etc. ;
- Certains jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion poursuivent leur formation en alternance et ce dans l'enseignement spécialisé;
- Nous accompagnons également le jeune dans sa recherche d'emploi en consultant avec lui les offres d'emploi, le coachant pour téléphoner, en rencontrant parfois l'employeur potentiel. Une rencontre avec l'employeur peut s'avérer nécessaire afin d'expliquer la problématique du jeune ou simplement exposer les différentes aides auxquelles le jeune peut prétendre (WINWIN, AWIPH, ACTIVA START,...).
- *« Au terme de la troisième phase, la délivrance du certificat de qualification de la forme 3 d'enseignement secondaire spécialisé, dont les modalités sont fixées par le Gouvernement, s'appuie sur la vérification des compétences-seuils notamment lors de l'épreuve de qualification et des stages».*
Pour les élèves qui n'ont pas obtenu le certificat de qualification en phase 3 forme 3, l'école délivre une attestation de compétences.
L'objectif principal de ce projet pour les jeunes de F3 consiste à développer les pratiques de conseil qui permettront au jeune sorti de l'enseignement spécialisé d'opérer une transition ou d'entreprendre une démarche susceptible de rendre plus efficace leur recherche d'emploi.



✓ **Pour les élèves de F2**

- Découverte du travail dans les ETA et les activités proposées dans les SAJA. Certains d'entre eux y ont réalisé leur stage.
- Des stages « découverte » sont également organisés en milieu de travail ordinaire tel que manège, administration communale. Cette mise en situation professionnelle constitue parfois le premier contact du jeune avec le milieu professionnel. Ils ont également pour objectifs de lui permettre d'acquérir un comportement et des gestes professionnels et de leur donner de l'assurance.
La logopède attachée à l'école y participe également si nécessaire. De par son travail et son contact privilégié avec le jeune, elle est bien placée pour rendre compte des progrès réalisés par l'élève et des difficultés ressenties. La logopède est un soutien important dans la construction du projet du jeune.
- L'école délivre une attestation de compétences aux élèves en fin de scolarité.
- Carnet de bord en collaboration avec La Voile, projet 16-25 subsidié par l'AWIPH des Services de l'APEM-T21
 - *Projet permettant de travailler avec un groupe de F2.*
"Le carnet de bord est un outil qui permet de travailler avec la personne handicapée son projet de vie. Ce carnet est la propriété de la personne avant tout. La famille et l'équipe sont deux partenaires privilégiés dans l'accompagnement du jeune, dans ses projets et dans la réalisation de cet outil personnalisé. Celui-ci amènera la personne à visualiser son identité, ses activités, son réseau social, ses projets, son avenir... Vu le profil de notre population (jeunes issus de l'enseignement de type 2), cet outil doit se construire à la carte avec la personne et l'implication de sa famille est indispensable. Le matériel utilisé doit être concret et adapté aux compétences et aux possibilités du jeune.
Cet outil est novateur et ambitieux et parie sur les compétences de tous nos jeunes. Sa trame théorique est l'autodétermination et la possibilité pour chacun de développer sa compétence à faire des choix. »



→ Utilisation du test OIIP - Outil d'Identification des Intérêts Professionnels

- Aide le jeune ainsi que le référent-coordonateur à l'orienter au mieux dans son projet personnel.

« Comme son nom l'indique, l'OIIP est un outil qui permet d'envisager les secteurs de travail qui intéressent la personne. Nous ne sommes pas ici dans un outil évaluant les compétences de la personne mais bien ses centres d'intérêt au niveau d'activités de travail. L'OIIP apporte bon nombre d'informations sur la personne à travers ses représentations du monde du travail, ses envies, ses craintes mais aussi ses expériences antérieures. »

Tous ces conseils peuvent être dispensés lors des rencontres en individuel mais nous pouvons compter sur nos collègues pour nous aider à faire un rappel continu de ces conseils.

En effet, lors des conseils de classe, en plus de l'élaboration des PIA (Projet Individuel d'Apprentissage) et du PIT (Projet Individuel de Transition) nous décidons avec l'entière responsabilité de l'équipe pédagogique une ou plusieurs compétences transversales à travailler (exemples : ponctualité, autonomie, respect de soi, respect des consignes...). Cela permet de mieux encadrer les jeunes et de tenir toute l'équipe éducative informée du travail à réaliser. Si un problème est rencontré, nous organisons une solution avec les autres acteurs de la vie scolaire et coordonnons cette action sur le long terme.

Bien entendu cela ne signifie pas pour autant que le travail se fait « d'un coup de baguette magique ». *« Leur temps et leur rythme ne sont pas les nôtres... »*

Le premier objectif à « viser » est d'aider le jeune à devenir son « propre acteur et auteur de vie » ou du moins au plus près de cet objectif.

La plupart de nos jeunes ont peur, de quitter le confort et « le connu » sécurisant de la structure scolaire.

Depuis le projet FSE Transition-Insertion et avec « la fonction » spécifique de référent-coordonateur, nous avons la possibilité de préparer nos jeunes plus rapidement, plus efficacement à « l'après-école », à l'inconnu, à l'autonomie et à l'insertion socioprofessionnelle.



1.5 La concertation menée avec les divers acteurs de formation de ces jeunes et l'articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise

a) La concertation que nous menons avec les divers acteurs de formation de ces jeunes

Nous collaborons beaucoup avec l'équipe éducative de l'école :

- Les professeurs de français et d'éducation sociale : ils nous aident dans la réalisation du CV et de la lettre de motivation qui serviront par la suite au jeune lors de ses entretiens avec le FOREM et lors de ses recherches d'emploi ; ils participent au « parcours emploi » de la ville de Liège et continuent le travail en classe en leur parlant des différentes institutions visitées, de leur rôle et de leurs missions ; etc.
- Les chefs d'atelier : nous les accompagnons, dans la mesure du possible, sur les différents lieux de stage ; ils nous donnent un feed back sur les résultats des élèves en stage ; ils peuvent également nous renseigner des adresses de stage utiles, etc.
- Les professeurs d'atelier : ils sont une bonne source d'informations sur les capacités réelles des élèves (sont-ils capables ou non de travailler dans un milieu de travail ordinaire, dans le secteur qu'ils ont choisi d'étudier ?).
- Le CPMS : il nous donne des informations sur la situation sociale, familiale du jeune. Elle est également nécessaire dans la rédaction de différentes demandes sociales (logement supervisé, demandes AWIPH diverses, etc.).
- Le conseil de classe : le conseil de classe est l'occasion de faire le point avec tout le corps enseignant sur l'évolution du jeune et de fixer les objectifs réalistes à atteindre. C'est également l'occasion d'informer le reste de l'école du travail que nous effectuons.



- PIT : depuis peu, les écoles ont pour devoir de réaliser, en complément du Plan Individuel d'Apprentissage, le Plan Individuel de Transition. Il s'agit, par trois fois, de faire le point avec les parents, l'école et l'élève de l'évolution de la formation du jeune et de s'assurer que toutes les démarches nécessaires sont en cours. Cet outil rassemble des informations utiles à notre travail.

Outre les partenaires internes à l'école, nous collaborons également, dans la mesure du possible, avec les parents du jeune. La famille est l'un des acteurs dans la concrétisation du projet du jeune. Une famille stable qui collabore apporte un soutien considérable au jeune vers son insertion socioprofessionnelle. Il arrive dans certains cas que l'équipe éducative de l'internat renforce ou remplace ce soutien.

Nous trouvons aussi fréquemment des chefs d'entreprise très impliqués dans leur rôle, ces derniers nous apportent un avis critique sur le stage réalisé par les élèves et en soulignent les forces et les faiblesses. Lors d'un stage particulièrement positif, il arrive également qu'ils nous aident dans les démarches d'embauche.

b) Articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise

L'articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise se sont, entre autres, concrétisées par le biais de notre participation à divers moments et lieux d'échanges, de réflexions comme :

- Les plateformes de travail sur les thèmes « du public éloigné de l'emploi » et « charnière école/emploi » qui réunissent différents acteurs (FOREM, CEFo, régie de quartier, OISP, EFT, AWIPH, CFP, MIRhw, Vie Féminine,...).
- La participation à diverses journées d'étude sur la question de l'accompagnement
- Les réunions de suivi pédagogique du projet FSE « Transition-Insertion » qui nous donnent la possibilité « de penser » le projet sous divers angles (AWIPH/FOREM/école).
- Les réunions du comité subrégional « Huy-Waremme »
- Collaboration avec les CEFA
- La participation aux réunions organisées par le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse (CAAJ) de Huy,
- La collaboration avec la coordinatrice et l'éducatrice de l'Unité d'Insertion de l'ASBL « Les Services de l'APEM t-21 » de Verviers dont le but est d'insérer le jeune de forme 2 dans le milieu de travail ordinaire.



- La collaboration avec l'équipe de La Voile, qui assure l'accompagnement individuel et familial.
- Prise de contact avec les centres de formation AWIPH si le jeune est réorienté vers une formation adaptée à son projet.
- Présentation du jeune et participation à une séance d'information.
- Participation à certaines évaluations lorsque le jeune est inscrit et suit la préformation au centre de formation AWIPH.
- Présentation du jeune au service d'accompagnement « Chez Vous » pour un suivi social ou un soutien à l'emploi.
- Prise de contact avec l'employeur éventuel, le service d'accompagnement « Chez Vous » pour un suivi de soutien à l'emploi.
- Réunion de coordination et participation aux démarches lors de la demande de CAP auprès de l'AWIPH.
- Accueil de représentants du FOREM.
- Accueil de représentants de syndicats

1.6 La collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet (CPMS, AWIPH, FOREM, etc.

LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES RÉFÉRENTS-COORDINATEURS :

- D'année en année, cette collaboration est de plus en plus régulière et très efficace.
- En plus des contacts téléphoniques et de la correspondance par e-mail, nous avons mis en place des réunions entre les référents.
- Lors de ces réunions de travail, nous nous coordonnons, organisons et partageons les différentes tâches à effectuer (par exemple l'évaluation annuelle du projet).
- C'est l'occasion d'échanger nos pratiques, notre vécu de terrain, des pistes de travail en nous faisant connaître différents organismes (par exemple : AWIPH, FOREM, OISP, EFT, CFP, les services d'accompagnement..., en vue de préparer l'insertion sociale et professionnelle pour chaque élève suivi dans le cadre du projet FSE).



- Nos réunions sont faites aussi, pour nous donner un temps pour exprimer nos contentements ou mécontentements dans le fonctionnement général.
- Les exigences, l'investissement professionnel et personnel sont considérables. Malgré cela, nous craignons de ne pas arriver à pérenniser la fonction de « référent-coordonateur ».
- Les référents-coordonateurs forment un groupe qui se complète et s'entraide.

LA COLLABORATION AVEC LES EQUIPES EDUCATIVES :

Participation aux conseils de classe, mise au point au sujet du suivi des élèves participant au projet FSE Transition-Insertion, élaboration des PIA, évaluations de stages...

Des contacts fréquents avec l'ensemble de l'équipe éducative et la direction de l'école permettent d'envisager un suivi adapté à chaque élève.

COLLABORATION AVEC LE CPMS :

L'équipe du PMS se compose d'une psychologue et d'un(e) assistant(e) social(e).

Ces deux personnes collaborent à la constitution du dossier pour la demande de reconnaissance AWIPH. Ils réalisent les « testings » et les rapports nécessaires aux élèves de F2 et F3. Parfois, nous demandons que le jeune soit vu par le psychologue du PMS pour différentes raisons.

Des échanges avec le centre PMS ont permis d'exposer la situation familiale, les limites pédagogiques et d'aboutir à la construction du projet du jeune (pour introduire un dossier AWIPH voire bénéficier d'un service d'accompagnement).



Le PMS constitue une collaboration plus que nécessaire. Le « hic » c'est le nombre de demandes et le peu de personnel. Le CPMS(s) est trop souvent sollicité en fin de parcours scolaire et pour des démarches qui demandent du temps (tests, vérification des types...). Documents nécessités pour introduire un dossier auprès de l'AWIPH.

COLLABORATION AVEC L'AWIPH :

Demande de renseignements concernant différents jeunes, des pistes d'orientation concernant le jeune et qui sont données par l'agent d'insertion, ceci afin d'intégrer le jeune le mieux possible dans la vie professionnelle, par exemple : le stage découverte, le CAP...
Monsieur Vincent BAUDOT, pour le bureau régional de Namur.

Mademoiselle Cindy MARTINAZZO, agent d'insertion et Monsieur Benoît NIZET pour Liège.

Madame WELLIQUET (Flémalle) qui propose une séance d'information sur les aides et les services de l'AWIPH.

Dans certains BR AWIPH, il y a un problème au niveau du temps de traitement des dossiers. Cela reste lourd.

COLLABORATION AVEC LE FOREM ET LA MAISON DE L'EMPLOI :

FOREM : la collaboration a nécessité un peu plus de temps, mais au fur et à mesure le « bien fondé » de nos démarches a trouvé une ouverture et permis d'instaurer une collaboration ponctuelle (séances d'informations pour nos jeunes).

Au sujet des démarches à effectuer, collaboration avec le service social et les conseillers emploi pour le suivi de nos élèves sortants.



Les conseiller-référents du FOREM:

Le document « programme d'action à faire » est établi par le conseiller. Celui-ci nous invite à réaliser une partie du programme avec le jeune.

Une fois par an, vers le mois de mai, organisation d'une réunion dans les locaux du FOREM de Namur avec Monsieur Vincent BAUDOT de l'AWIPH de Namur + le FOREM de Namur avec Madame Valérie VAN ESSCHE + l'Institut Mariette Delahaut ; c'est une séance info pour les jeunes qui vont finir l'école et qui vont se plonger dans la vie professionnelle (quelles sont les démarches à faire notamment ?).

FOREM de Spa : contact avec les conseillers de Jobtonic. Nous avons obtenu les fardes du FOREM ainsi que les formulaires. Les élèves peuvent s'exercer à les compléter.

Inscription comme demandeur d'emploi avec les élèves à la fin de leur scolarité.

Maison de l'emploi de Spa : inscription comme demandeur d'emploi avec les élèves en fin de scolarité.

Maison de l'emploi de Flémalle : collaboration avec Monsieur MOTTE

CEFo : contact avec la responsable de Verviers. Découverte des différents services du CEFo.

Contact avec le CEFo de Namur pour orienter au mieux les élèves dans leur choix au niveau de l'emploi parce que souvent le projet d'avenir de l'élève « ce que je veux faire » ne correspond pas à la réalité « ce que je peux faire et ce que je sais faire », ainsi en nous rendant sur place le jeune est confronté à ses limites.

Collaboration ponctuelle avec Madame Virginie GROSJEAN, agent CEFo détaché par l'AWIPH (Liège), via des visites et accueil de nos jeunes pour les informer des outils mis à leur disposition au Carrefour Emploi Formation, tels que :



- matériel informatique et assistance d'un conseiller pour les recherches d'emploi
- ateliers pour l'aide à la réalisation d'un C.V., lettre de motivation
- consultation des fardes des formations existantes

UNITÉ D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'ASBL « LES SERVICES DE L'APEM-T21 » à Verviers : ce projet permet au jeune, après 2-3 stages découvertes, une insertion en milieu de travail en réalisant un stage longue durée qui peut varier d'une demi-journée à 1, 2,...jours par semaine.

LA VOILE, DE L'ASBL « LES SERVICES DE L'APEM-T21 » à Verviers, PROJET AWIPH 16-25 :

La collaboration avec l'équipe de La Voile, qui assure l'accompagnement individuel et familial. Coordination avec l'éducatrice et la psychologue des projets dans la prise en charge de jeunes.

L'EFT : « La maison de Géronsart » à Namur qui est une entreprise formant les jeunes dans un métier, (horticulture, maçonnerie, ferronnerie, chauffagiste...)(le jeune est payé durant sa formation : 7,50 €/h) et ensuite décroche un emploi.

CPAS DE Fraipont: contact avec l'AS pour un suivi administratif.

CPAS de Jambes : collaboration avec l'assistante sociale qui suit le jeune qui vit de grosses difficultés.

Le Référent-Coordinateur accompagne le jeune pour savoir ce que l'on peut mettre en place pour son bien-être dans le but que celui-ci soit stable et puisse décrocher un emploi.

CPAS (antenne Jeune) (Liège) : collaboration avec l'établissement scolaire dans le cadre de l'aide du projet d'études du jeune.

Collaboration dans le cadre de l'aide à l'octroi de l'allocation d'intégration lorsque le jeune est amené à quitter la cellule familiale et n'a pas de revenus.



Collaboration avec le service d'accompagnement « CHEZ VOUS » à Stembert : inscription de plusieurs jeunes de F2 et F3 pour un accompagnement social et professionnel avec le soutien à l'emploi.

« Vis-à-vis » et « L'accueil Mosan »: service d'accompagnement de Namur + « Le SAIHA » : service d'accompagnement d'Andenne.

Collaboration pour la continuité du travail d'autonomie à la vie de tous les jours avec le jeune.

CSEF : Organisme public paritaire de concertation et de développement en matière d'emploi et de formation au niveau de chaque sous-région de Wallonie.

CRP : le Centre de Réadaptation Professionnelle permet au jeune de travailler sa préparation d'intégration professionnelle sur un plus long terme et lorsqu'un soutien psychologique plus pointu est nécessaire.

ETA : collaboration avec certaines ETA pour permettre à nos jeunes (Type 2 - Forme 2) d'effectuer des stages. Mais trop peu de possibilités parce qu'il y a de moins en moins de travail et nos élèves de F2 ne représenteraient plus la population à engager par les ETA !!

Il faut toujours plus de rendement et nous sommes confrontés à des entreprises qui se disent qu'elles adaptent le travail hors ce n'est plus le cas. Prises de contact et visites de stages et CAP en "Cellule d'accueil et de formation".

Les ETA souffrent aussi de la crise mais également de la concurrence des prix (les prisons offrent une main d'œuvre meilleur marché). Dans la province de Namur, très bonne collaboration avec l'ETA de Beauraing, « l'Atelier » à Naninne et « Entranam » à St Servais.

AFrAHM : collaboration d'information et soutiens aux jeunes et parents pour les démarches telles que mise en minorité, administrateur de biens, démarches de prévision de « l'après-parent ».....

Centre de santé mentale : collaboration dans le cadre d'un soutien psychologique (aide supplémentaire à faciliter la mise en place du projet du jeune).

CFP « LE PLOPE » : prise de contact pour certains jeunes après réorientation. Construction de son projet.

PATRONS DES ENTREPRISES : prises de contact pour emploi et stages, visites de stages.



2. Les facteurs facilitateurs et les facteurs bloquants, internes et externes à l'établissement, pour réaliser nos activités

LES FACTEURS « FACILITATEURS »

❖ LES FACTEURS FACILITATEURS INTERNES

- La relation de confiance entre les jeunes et le (la) Référent(e)-Coordinateur(trice) se construit au fur et à mesure des rencontres, des activités qui favorisent l'accrochage scolaire.
- La motivation du jeune, son implication dans les différentes démarches réalisées avec lui.
- La collaboration de l'équipe pluridisciplinaire ; les réunions d'équipe une fois par semaine.
- La collaboration avec le CPMS(S) de l'école.
- La collaboration avec l'assistante sociale ou l'infirmière sociale qui facilite et favorise la résolution des difficultés liées à la vie familiale et sociale des jeunes.
- L'élaboration du PIA de l'élève (avec le jeune, le titulaire, la famille, l'équipe pluridisciplinaire).
- La nouvelle utilisation du PIT qui est essentielle pour connaître les compétences du jeune dans un milieu professionnel.
- La réalisation d'une liste de patrons « potentiels » établie par les professeurs de pratique pour les élèves qualifiés.
- La direction qui soutient le projet, qui est là comme « guide », qui insuffle le projet au sein de l'établissement.
- Les chefs d'atelier des différentes sections concernées, les professeurs de pratique professionnelle.
- La collaboration avec les professeurs de français et d'informatique dans le cadre de la réalisation des C.V. et des lettres de motivation.
- La participation aux conseils de classe et l'élaboration des PIA.
- Le travail en duo entre l'agent PPB et l'agent FSE.
- La collaboration avec l'unité d'Insertion et la Voile (projet 16-25 subsidié par l'AWIPH) de l'asbl « les services de l'APEM-T21 » (école de Verviers).



- L'agent PPB qui est le même que l'agent FSE semble important pour l'école de Verviers.
- La collaboration entre les directions des différentes écoles.
- La disposition d'un local réservé au projet est importante parce que nous pouvons installer un cadre de travail et y faire correspondre la philosophie du projet mais également du matériel nécessaire : téléphone, ordinateur, etc.
- La mise à disposition d'un car et d'un chauffeur lorsque cela est nécessaire.
- La mise à disposition d'une salle assez grande et un accueil chaleureux (café, biscuits, rétroprojecteur etc.) pour accueillir les intervenants extérieurs.

La collaboration avec la famille est très utile lorsqu'elle est positive. Cela facilite les démarches à réaliser et stimule la motivation du jeune.

La collaboration, les échanges de bonnes pratiques, le soutien...entre tous(tes) les Référent(e)s-Coordinateur(trice)s sont des éléments indispensables pour rendre notre travail plus adéquat et efficace.

❖ FACTEURS FACILITATEURS EXTERNES

- Les partenariats établis avec : AWIPH, FOREM, Services d'accompagnement, CFP, EFT, OISP, ETA, CEFo...
- La collaboration avec le groupe de travail « De l'école à l'emploi » coordonné par les CSEF (Comité subrégional de l'emploi et de la formation) de Verviers, de Huy-Waremme.
- Les présentations du projet auprès de nos partenaires (existants ou futurs) qui renforcent la collaboration et optimisent le suivi des jeunes.
- La participation à diverses plateformes de travail et de réflexion (Commissions subrégionales, les groupes de travail « de l'école à l'emploi » et « public fragilisé » du CSEF...) suscite une meilleure connaissance des uns et des autres et permet des échanges de bonnes pratiques. s rencontre favorisent aussi de nouvelles collaborations et partenariats.
- La collaboration avec la maison de l'emploi et avec Monsieur Boris MOTTE (pour Flémalle), de Madame Frédérique MAGOTTIAUX (pour Amay et Hannut).
- La collaboration avec divers services extérieurs : le centre culturel de Flémalle et de Marie-Céline LEGROS qui propose bénévolement un cours de théâtre axé sur l'entretien d'embauche (école de Flémalle) ou encore avec l'asbl SOS dépannage qui donne une information via



une vidéo d'un entretien d'embauche avec débat plus des exercices concrets de simulations par les élèves (pour les écoles d'Amay et de Hannut).

- La collaboration avec des agences d'intérim (école de Hannut) pour rencontrer nos jeunes et les inscrire comme 'jobiste étudiant' permet à nos élèves de construire et d'affiner leur projet socioprofessionnel grâce à des expériences sur le terrain qui pourront pour certains déboucher sur l'emploi mais aussi d'étoffer leur CV et envisager leur avenir plus sereinement.
- La collaboration avec certains maîtres de stage qui envoient spontanément des « feed back » sur les élèves.
- Les formations destinées aux référent(e)s, relatives aux différents organismes mais également sur les modifications de législation en vigueur.

LES FACTEURS « FACILITATEURS »

❖ LES FACTEURS BLOQUANTS INTERNES

- Certains jeunes manquent parfois de motivation et donc d'implication dans le projet. Concrètement, cela se traduit par des rendez-vous manqués, par un certain laxisme face aux démarches que le jeune doit réaliser afin de faire évoluer son projet socioprofessionnel.
- Des jeunes refusent de collaborer, ils préfèrent se débrouiller seuls et pensent que notre aide est inutile !
- Le taux d'absentéisme et/ou de décrochage scolaire. Dans ce cadre, ce n'est pas facile de leur faire prendre conscience de l'importance de poursuivre leur scolarité.
- Le milieu dans lequel évolue le jeune, ses problèmes familiaux et/ou personnels, les parents, etc. Beaucoup de jeunes proviennent d'un milieu défavorisé dans le cadre duquel (parfois) les personnes proches n'ont pas de vie professionnelle. Il est dès lors très difficile de changer cette vision du monde du travail. En effet, pourquoi travailler lorsque l'argent est si facile à obtenir en restant à la maison ! De plus, certains perçoivent des allocations d'intégration (ou de remplacement) équivalentes parfois à un salaire, qu'ils risquent de perdre en se mettant au travail. Ce manque de motivation se ressent également dans leur parcours scolaire où ils sont fréquemment absents.
 - ➔ Nous fournissons par conséquent un travail important dans ce domaine afin de développer chez eux la fierté de gagner leur vie d'une manière autonome.
- Certains parents ne sont pas facilement joignables et ne se présentent pas au rendez-vous fixés.



- Nos jeunes (et parfois même les familles) n'acceptent pas toujours leur handicap et/ou leurs capacités parfois restreintes. Pour certains, travailler dans une ETA ou envisager une inscription à l'AWIPH reste quelque chose de discriminatoire. Il faut donc beaucoup de rencontres avec le jeune et sa famille afin d'arriver à démystifier ces institutions.
- Plusieurs d'entre eux ont des difficultés à élaborer leur projet socioprofessionnel et changent plusieurs fois d'orientation.
- Pas de statut au niveau de l'insertion sociale (volontariat).
- Certains jeunes deviennent parents et donnent priorité à cet événement.
- L'absence d'assistante sociale dans l'école. Ce manque amène de plus en plus de jeunes à nous solliciter pour des problèmes sociaux.
- Le manque de local disponible pour recevoir les jeunes de manière individuelle.
- Certains professeurs de l'école, plus extérieurs au projet, ont une image erronée de l'intérêt de celui-ci ainsi que du rôle des référent(e)s-coordonateurs(trices).

❖ FACTEURS BLOQUANTS EXTERNES

- Les difficultés de réussir une insertion socioprofessionnelle en 6 mois, après la fin de la scolarité, et principalement de trouver un emploi dans ce laps de temps.
Dès lors, le temps d'accompagnement « après école » (6mois) s'avère être un peu « juste et limité » pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle de certains jeunes sortants. **Ce temps pourrait-il devenir plus long (1 an) et/ou flexible en fonction de la situation, des besoins de chaque jeune ?**
- Il y a très peu d'emplois disponibles ainsi que de places dans les ETA et les SAJA.
- Refus de stage pour les élèves de F2 dans les SAJA.
- Manque de place pour les jeunes de F2 dans les SAJA.
- Refus de stage en ETA dans la région verviétoise et pas d'emploi disponible, par la suite, dû au chômage technique.
- Il arrive que certains jeunes se retrouvent face à un refus de reconnaissance AWIPH, ce qui peut empêcher l'obtention d'un emploi en ETA ou une formation en CFP, CFT...
- Difficulté d'obtention de la reconnaissance AWIPH pour les élèves de Forme 3.



- Il faut peut-être insister ici sur l'importance d'envisager des activités d'utilité et de valorisation sociales pour une partie de ce public cible mais les informations reçues sur ce sujet sont parfois floues !
- La difficulté, parfois, de travailler en collaboration avec le CPMS qui est débordé. Les délégués des PMS ont souvent beaucoup de travail et il est parfois difficile d'avoir des rapports pour nos jeunes assez rapidement.
- Les PMS sont partenaires du projet et ne participent jamais aux réunions telles que celles du comité pédagogique et celles du comité de pilotage.
- La crise économique se fait sentir de plus en plus par une diminution des offres d'emplois.
- Les difficultés pour nos jeunes de répondre aux exigences et aux avantages pour l'employeur.
- Les moyens financiers (sorties...).
- La rédaction de rapports dans le cadre de l'évaluation du projet est nécessaire pour faire le point et ainsi envisager des pistes pour optimiser notre accompagnement. Néanmoins, il y a beaucoup de documents à compléter pour une simple action : agenda de bord, rapport, dossier des élèves, carnet de sortie, créance... Cela occupe une grande partie du temps disponible.
- Le temps consacré à porter le projet et à le présenter en vue de sa pérennisation.
- Manque de souplesse dans l'utilisation des subventions européennes.
- Les ETA« n'engagent plus » des jeunes issus de Forme 3.
- Certains de nos jeunes bénéficient d'une reconnaissance de leur handicap au niveau fédéral, ce qui peut les démotiver à travailler parce qu'ils risqueraient de perdre cette allocation.
- Le temps d'attente pour certaines démarches peut être assez long (AWIPH, reconnaissance fédérale, CPAS...).
- Certains employeurs potentiels ont une réticence à engager un jeune sortant de l'enseignement spécialisé.
- Les centres de formation AWIPH sont parfois mal situés par rapport au domicile de certains jeunes. Par exemple, il n'y en a pas dans le sud de l'arrondissement de Verviers !
- Manque de place dans les services d'accompagnement depuis les nouvelles mesures de l'ONEM.
- Manque de place et longue liste d'attente pour intégrer un SAJA, un SRNA.
- La difficulté d'organiser une rencontre, une visite ou une animation avec les services-relais en ce qui concerne « l'après école » et ce au vu des agendas de chacun. Cette réalité constitue un obstacle afin de réaliser les actions nécessaires dans les délais souhaités.



Evaluation des Directions

(des « anciennes » et « nouvelles » écoles partenaires du projet)

Le grand intérêt de ce projet, est de permettre à l'école de poursuivre sa mission jusqu'au bout et non de s'arrêter à la sortie de l'élève comme c'était trop souvent le cas par le passé. En effet, très souvent nous n'avions pas le temps nécessaire pour ce travail de suivi des élèves.

Par ailleurs, toute l'école, par le biais des Réfèrent(e)s-Coordinateurs (trices), a réussi à construire un véritable lien avec l'ensemble des acteurs de l'insertion et à le développer au fur et à mesure des années du projet.

Des élèves sortis de l'école, même après parfois un temps assez long, n'hésitent pas à y revenir pour se faire aider par les Réfèrent(e)s-Coordinateurs(trices) afin de pouvoir s'insérer socialement et/ou professionnellement dans la société.

Ce travail d'insertion est loin d'être de l'assistantat puisqu'il consiste à aider l'élève à faire lui-même les démarches. Dans le projet, les Réfèrent(e)s-Coordinateurs (trices) apparaissent donc comme de réelles « personnes ressource » sur lesquelles élèves et familles peuvent compter.

En effet, le lien avec les familles, et en particulier avec celles des élèves de forme 2, est devenu plus manifeste. Certains parents, déjà lors de l'inscription du jeune dans nos écoles, sont rassurés lorsqu'ils prennent connaissance du projet Transition-Insertion et qu'ils comprennent que leur(s) enfant(s) sera(ont) épaulé(s) au moment opportun pour réussir leur intégration socioprofessionnelle à la sortie de l'école.

1. Depuis le début du projet « Transition-Insertion », nous avons ressenti chez les élèves pris en charge par les Réfèrent(e)s-Coordinateurs(trices), un véritable sentiment d'espoir face à leur devenir, sentiment partagé par les familles, souvent démunies face à la complexité des démarches.
2. Nous avons également remarqué des répercussions sur l'ensemble des équipes éducatives. En effet, grâce au travail réalisé par les Réfèrent(e)s-Coordinateurs(trices), nos enseignants ont un sentiment de valorisation de leur mission et l'ensemble de l'équipe

éducative prend conscience de la complexité des démarches que doivent entreprendre les élèves en vue de leur insertion. Cette prise de conscience modifie parfois l'attitude des enseignants qui adoptent, eux aussi, une attitude réflexive et modifient ainsi leur façon d'encadrer les élèves.

3. En termes de résultats, et au fil des années du projet, nous avons constaté une amélioration significative de l'insertion socioprofessionnelle des élèves suivis par le projet ainsi qu'une diminution des situations de « décrochage ».
4. L'expertise des Référent(e)s-Coordinateurs(trices) a permis aux membres des Conseils de Classe, de prendre conscience des réalités de terrain et de mieux mesurer les répercussions des décisions prises par l'équipe pluridisciplinaire (CC + CPMS), sur l'avenir socioprofessionnel du jeune. C'est donc une projection à plus long terme. Enfin, il semblerait opportun, de planifier des rencontres trimestrielles entre les Référent(e)s-Coordinateurs(trices) et les agents CPMS, afin de lister les jeunes pris en charge et d'informer sur le suivi des démarches réalisées et les éventuels besoins : (QI, réorientation,...).
5. Enfin, nous remarquons une collaboration accrue avec les différents services tels que SAJA, AWIPH et FOREM, etc. Les élèves peuvent notamment compter sur leur référent lors de l'inscription au FOREM. Au moment des modifications de contrôles des jeunes demandeurs d'emploi, les référents seront très probablement d'un grand secours pour nos élèves.

Face à ces différents constats, nous sommes très heureux d'apprendre qu'un nouveau projet-réplique de celui-ci mais avec un nombre plus important d'écoles associées, est devenu réalité pour la période 2014-2015 et nous espérons sa prolongation jusqu'en 2020. Nous sommes donc très heureux de ce prolongement et nous y adhérons complètement.



Evaluation du Comité de Pilotage

Cette année encore, l'évaluation et les résultats engrangés par le projet nous permettent de constater la plus-value de la fonction de référent(e)-coordinateur(trice) au sein des écoles d'enseignement spécialisé.

Depuis le début du projet, l'accompagnement dans la préparation de « l'après-école » qu'offrent les référents-coordonateurs a induit une augmentation significative du taux d'insertion socioprofessionnelle et une diminution tout aussi significative du nombre de décrochages scolaires. Pour l'élève, plus question d'attendre - on ne sait parfois même pas quoi - à l'issue de sa scolarité ; grâce à son référent-coordonateur, il peut trouver l'orientation qui lui convient et se sentir soutenu dans son projet de vie. La mission des référents-coordonateurs prend d'ailleurs de l'ampleur avec les nouvelles mesures de l'ONEM qui concernent la mise en activité des personnes en stage d'insertion et des chômeurs. En effet, leur travail permettra d'aider l'activation exigée dans le cadre de la recherche d'emploi. Les répercussions du projet vont bien au-delà. Une véritable dynamique de réseau s'est mise en place entre les partenaires du projet. Cela a favorisé une meilleure connaissance des différents secteurs représentés au sein du Comité de pilotage. Ce Comité assure le lien, essentiel, avec l'ensemble des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle et permet une meilleure coordination dans la transition entre les différentes étapes. La collaboration entre les secteurs de l'enseignement spécialisé et les CFP en est un exemple parlant. Elle a pris forme grâce aux rencontres initiées et est amenée à s'accroître au travers des dispositions prises par le nouvel arrêté régissant les CFP. Celui-ci entend faciliter la transition entre l'enseignement spécialisé et les CFP et prend en compte, dans sa définition des publics cibles, les personnes ayant terminé un cursus dans l'enseignement secondaire spécialisé. Par ailleurs, le Comité de pilotage est également un lieu de réflexion entre différents acteurs impliqués. Il a permis d'envisager de nouvelles solutions afin de surmonter les freins à l'insertion socioprofessionnelle mis en évidence par les référents-coordonateurs.



Le Comité de pilotage est composé des partenaires du projet ainsi que d'institutions ou organismes désireux d'en partager la démarche et/ou susceptibles d'apporter une plus-value au projet.

Ce comité est chargé de l'accompagnement qualitatif ainsi que de l'évaluation permanente du projet :

- donner les orientations de l'action (réajuster, réorienter, voire stopper si nécessaire) ;
- veiller à l'adéquation des activités ;
- évaluer et approuver le rapport d'activités annuel ;
- assurer l'évaluation finale (rapport final) au terme du séminaire de clôture.

De plus, en 2013, les deux réunions du comité de pilotage furent l'occasion pour les différents partenaires (FOREM, CSEF, CFP, AWIPH, ETA, Services d'accompagnement,...) :

- d'organiser un colloque de clôture permettant de présenter le projet et ses avancées ;
- de participer à la réflexion sur le futur projet. Des réunions de préparation se sont tenues en marge du Comité de Pilotage qui en restait informé. Elles ont permis d'approfondir la réflexion sur le fonctionnement du projet - recrutement et formation des futurs référents-coordonateurs, coordination de leurs actions et sur le développement de nouveaux outils : document d'évaluation du projet socioprofessionnel, guide de bonnes pratiques, création d'un «outil de suivi» des actions et des objectifs atteints...



Un autre organe est également prévu par le projet afin d'assurer la réalisation des objectifs et l'accompagnement des référents-coordonateurs, il s'agit du comité de suivi pédagogique.

Le Comité de suivi pédagogique : ce comité est chargé de l'encadrement direct des référents-coordonateurs. Il s'est réuni huit fois en 2013.

Le comité de suivi pédagogique réunit les référent(e)s, leurs directions et les responsables administratifs du projet. S'y joignent, périodiquement, quelques partenaires du comité de pilotage.

Ce comité est le lieu où se cimente le projet. Chaque référent(e) nourrit et se nourrit de ce comité de suivi. Il permet l'échange de pratiques, la mutualisation des actions, la discussion sur les difficultés rencontrées sur le terrain et les solutions à optimiser, ...

La présence des directions des écoles est un soutien précieux au travail réalisé au sein de chaque établissement.



Conclusion

Faut-il encore ajouter quelque chose après les conclusions du Comité de Pilotage et des Directions ?

Tout a été écrit et ensemble nous constatons qu'au terme des 4 années du projet « Transition-Insertion », tous les travaux réalisés avec les écoles d'enseignement spécialisé du projet ont porté leurs fruits, à la satisfaction, tant des écoles concernées et de leurs élèves, que des Référents-Coordinateurs impliqués.

Sur le nombre d'élèves suivis au cours de ces années, les résultats positifs sont éloquentes et prometteurs de succès pour le nouveau projet 2014-2020 qui est annoncé !

Nous pouvons constater que le travail réalisé par les Référent(e)s-Coordinateur(trice)s a permis de réduire le nombre de décrochages scolaires et que le suivi post scolaire de six mois a été très bénéfique pour un certain nombre d'élèves.

Nous venons d'apprendre qu'à la demande des référents, cette période de suivi post scolaire a été portée à 12 mois, ce qui renforcera sans aucun doute l'action menée.

L'action des Référent(e)s-Coordinateur(trice)s - est donc apparue, au fur et à mesure des années du projet, comme véritablement nécessaire et efficace. Elle est à mettre en parallèle avec la collaboration, toujours plus active des différents organismes d'insertion socioprofessionnelle.

La mise en réseaux est apparue comme essentielle pour la réussite de l'insertion des élèves et la mise en place du nouveau plan individuel de transition (P.I.T) est pour nous, la véritable justification de notre travail.



Nous espérons, pour les prochaines années, que le projet puisse s'étendre à d'autres écoles d'Enseignement Spécialisé, tous réseaux confondus et conforte ainsi le rôle essentiel de cette nouvelle fonction au bénéfice des élèves qui se préparent à leur entrée dans la vie active.

Pour terminer, j'adresse tous mes remerciements à la Coordinatrice de l'Eweta; Isabelle Vandermoten, aux Référent(e)s-Coordinateurs(trices), aux Directions des écoles engagées dans le projet et à l'ensemble des partenaires, sans le travail desquels ce projet n'aurait jamais abouti !

François HUBERT, Président du Comité de Pilotage



